

Faculté de droit et de criminologie

Le sentiment d'insécurité chez les jeunes Belges : le rôle des réseaux sociaux.

Auteure : Ory Margaux

Promoteur : Monsieur Francis Vincent

Année académique : 2025-2026

Master en criminologie, à finalité spécialisée :
criminologie de l'intervention

Plagiat et erreur méthodologique grave

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 107 à 114 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

Engagement d'intégrité – Travaux écrits et mémoires d'étudiant.e.s

Je reconnais avoir pris connaissance des règles d'or de l'honnêteté intellectuelle ainsi que des Lignes directrices sur l'usage responsable des outils d'intelligence artificielle de l'UCLouvain (disponibles sur le site www.uclouvain.be/drt - page "règlements") et je m'engage à respecter les valeurs d'intégrité et d'honnêteté qui fondent les règles et recommandations adoptées au sein de la communauté universitaire.

En particulier :

Engagement sur l'authenticité de mon mémoire/travail écrit

- *Je déclare sur l'honneur que j'ai préparé et rédigé moi-même ce mémoire/travail écrit.*

Reconnaissance du plagiat comme faute

- Je suis conscient·e que le plagiat consiste à réutiliser d'autres documents et sources, même partiellement, sans mentionner le nom de l'auteur ni/ou de la source. Reproduire littéralement des passages d'un autre document, éventuellement traduits, sans les placer entre guillemets, même si l'auteur et la source de cette œuvre sont mentionnés, constitue également un plagiat.
- *Je reconnais que le plagiat constitue une faute grave qui entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du Règlement général des études et des examens (RGEE).*
- *Je m'engage à ce que mon mémoire/travail ne constitue pas une reprise, même partielle, d'un autre document publié ou non, attribué à une personne ou anonyme.*

Engagement à citer mes sources

- *Je m'engage à attribuer à leur(s) auteur(s) toutes les idées, informations, données sur lesquelles je m'appuie. Je m'engage à référencer tous les emprunts intégrés au mémoire/travail (sous la forme de phrases, graphes, cartes, schémas, tableaux, etc.). Les références (par exemple, en note de bas de page) sont conformes aux exigences académiques et scientifiques (telles que présentées dans les cours de méthodologie, les séances de formation liées au Séminaire d'accompagnement des mémoires en Master et les guides de citation).*

Engagement quant à l'usage d'outils d'intelligence artificielle (IA) générative

- Je m'engage à utiliser les outils d'IA générative, en particulier les générateurs de textes, de manière responsable, comme complément de mon apprentissage et sans chercher à contourner les exigences académiques.
- Je m'engage à respecter les Lignes directrices relatives à l'usage responsable de l'IA générative. Elles m'obligent notamment à référencer adéquatement les outils d'IA lorsque je reprends de manière littérale les contenus qu'ils ont générés. En revanche, certains usages de ces outils, par exemple comme assistant linguistique (pour corriger l'orthographe, la syntaxe ou le style), ne doivent pas être mentionnés.
- Je suis conscient·e que les contenus générés par ces outils d'IA ne reflètent pas nécessairement les faits/sources et je m'engage donc à toujours vérifier l'exactitude de ces contenus dans une démarche scientifique.
- Je m'engage à respecter toutes les consignes spécifiques pour le travail/mémoire, ainsi que les exigences de transparence et de documentation du processus ayant abouti au travail/mémoire, notamment en sauvegardant les conversations avec ces outils d'IA.
- Je m'engage à fournir, sur demande, des explications sur la manière dont j'ai utilisé ces outils.
- Je reconnais que le non-respect de ces exigences et de l'intégrité académique peut constituer un abus et être considéré comme une irrégularité au titre des articles 107 et suivants du RGEE et entraîner des sanctions telles que prévues aux articles 111 et suivants du RG.

REMERCIEMENTS

Merci à ma famille qui m'a permis de réaliser ces études et d'arriver jusqu'à ce jour, à ce dernier point qui vient fermer le livre de mes études. Merci de m'avoir soutenue et encouragée tout au long de mes études, que ce soit dans les moments d'enrichissement, dans les moments de doute, mais aussi durant la rédaction de ce mémoire.

Je souhaite remercier tout particulièrement mes grands-parents, qui ont toujours cru en moi, m'ont encouragée dans le choix de mes études et soutenue dans chacun de mes projets. Leur confiance et leur motivation ont été un vrai moteur.

Merci à mon frère, qui a toujours été de bon conseil tout au long de mes études, et bien plus encore. Merci d'avoir été là, dans les épreuves comme dans la joie, dans le positif comme dans le négatif, et de m'avoir soutenue sans faille.

Un immense merci se tourne à présent vers mes parents, qui m'ont permis, aussi financièrement, d'aller au-delà de mon bachelier et de réaliser ce master dont je rêvais déjà à 15 ans. Je mesure la chance dont j'ai pu bénéficier et je leur en suis profondément reconnaissante, tout comme de leur soutien tout au long de ce parcours.

Merci également au corps enseignant de l'UCLouvain, qui m'a permis d'acquérir des connaissances précieuses en criminologie. Merci en particulier aux ateliers de Monsieur Joachim Galoul, qui m'ont aidée à construire un regard critique. Plus spécialement, je souhaite remercier mon promoteur, Monsieur Vincent Francis, pour sa disponibilité, ses conseils, sa confiance et tout ce qu'il m'a apporté tout au long de ce travail.

Merci également aux personnes qui ont relu ce mémoire, avec sérieux, parfois après leurs propres journées de travail. Votre temps, votre regard et vos remarques m'ont été précieux.

Enfin, merci à l'ensemble des personnes que j'ai interviewées et qui ont accepté de se prêter au jeu avec sérieux. Sans elles, ce mémoire n'aurait tout simplement pas pu se voir écrit.

Ce mémoire est bien plus qu'un travail académique, il reflète toute l'énergie, tous les sacrifices, toutes les mains qui m'ont portée jusqu'ici, et à vous, je vous dis simplement merci.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : PARTIE CONCEPTUELLE ET CONTEXTUELLE	3
Chapitre 1 : Définition du phénomène d'étude	4
1. Les jeunes	4
2. Le sentiment d'insécurité	4
2.1 La définition du sentiment d'insécurité	4
2.2 Le sentiment d'insécurité par rapport à quoi ?	5
2.3 L'évolution du sentiment d'insécurité.....	6
2.4 Le sentiment d'insécurité chez les jeunes	8
3. Les réseaux sociaux	8
3.1 La définition des réseaux sociaux	8
3.2 La place des réseaux sociaux	9
3.3 La place des réseaux sociaux chez les jeunes	10
3.4 Les conséquences des réseaux sociaux.....	11
a) L'exposition à des contenus anxiogènes	12
b) La modélisation de comportements à risque.....	12
c) L'impact sur la santé mentale	13
4. La conclusion de la partie conceptuelle et contextuelle vers la partie empirique ..	13
DEUXIÈME PARTIE : PARTIE EMPIRIQUE	14
Chapitre 1 : Méthode	15
1. Le choix de la méthodologie	15
2. Les outils de collecte de données	16
2.1 Le type d'entretien	17
2.2 La construction et l'évolution de la grille	17
2.3 Le déroulement des entretiens et considérations éthiques	21
3. La population et l'échantillonnage	21
3.1 La population ciblée.....	21
3.2 Le type d'échantillon	22
4. L'analyse.....	24
5. Les limites et les difficultés rencontrées de la démarche	26
Chapitre 2 : Résultats de l'analyse empirique.....	27
1. Le rappel de la démarche inductive et de l'hypothèse de départ.....	27
2. La première grande explication : les réseaux sociaux comme vecteur d'insécurité	27

2.1	Tous les jeunes sont fortement utilisateurs de réseaux sociaux	28
2.2	Les réseaux sociaux comme vecteur d'insécurité via les contenus informatifs (faits divers, guerre, actualité)	28
2.3	Les réseaux sociaux comme vecteur d'insécurité via la forme du contenu (musique, montage et répétition)	31
2.4	L'algorithme et la surexposition aux contenus anxiogènes	32
3.	Les autres explications	33
3.1	Les jeunes très présents sur les réseaux sociaux mais peu insécurisés	34
3.2	La victimisation directe ou indirecte comme autre chemin vers l'insécurité	35
3.3	Le caractère, l'anxiété et les ressources scolaires comme filtres	38
3.4	Le genre et l'environnement de vie (ville/campagne)	41
4.	La conclusion de la partie résultat de l'analyse empirique	45
Chapitre 3 : Discussion		46
1.	Le renforcement des liens sociaux.....	46
2.	L'éducation sur les réseaux sociaux et sur les informations	47
3.	Les pistes de l'OMS.....	48
4.	La conclusion de la discussion.....	49
CONCLUSION GÉNÉRALE		50
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		53

INTRODUCTION

Les réseaux sociaux sont au cœur de nos vies quotidiennes. Ils occupent en particulier une place importante dans le quotidien des jeunes et dans leur manière de s'informer sur ce qui se passe autour d'eux. Bien que les réseaux sociaux permettent de suivre l'actualité, de partager des contenus et de rester en contact avec leur entourage, ils exposent aussi à un grand nombre d'images et d'informations liées à la violence, à la criminalité et aux conflits géopolitiques.

Dans ce contexte, les données récentes du Moniteur de sécurité (2018, 2021 et 2024) montrent une légère augmentation du sentiment d'insécurité en Belgique, et plus particulièrement chez les jeunes. Alors qu'ils faisaient auparavant partie des groupes qui se disaient moins insécurisés (Police Fédérale, 2004), les 18-24 ans font aujourd'hui partie des personnes qui se déclarent se sentir « souvent » ou « toujours » en insécurité (Police Fédérale, 2024). Ce renversement, observé entre 2018 et 2024, est relativement récent et cela m'a amenée à me demander : « Pourquoi les jeunes faisant partie de la tranche d'âge 18-24 se sentent-ils, plus et de plus en plus, en insécurité que les autres tranches d'âge ? ».

Ce mémoire ne cherche pas à mesurer statistiquement le niveau d'insécurité des jeunes, mais à comprendre, à partir de leurs propres récits, comment ce sentiment d'insécurité se construit et dans quelles conditions il y aurait un lien ou non avec l'utilisation des réseaux sociaux. Plus précisément, la question de recherche qui va nous guider tout au long de ce mémoire sera celle citée ci-dessus.

La méthode de l'induction analytique nous guidera également tout au long de ce mémoire afin de répondre au mieux à cette question. J'ai réalisé dix entretiens semi-directifs auprès des jeunes de 18 à 24 ans qui utilisent quotidiennement les réseaux sociaux. Cette approche permet de partir de leurs discours, d'explorer les conditions dans lesquelles ils en viennent à se sentir souvent ou toujours en insécurité, et de mettre à l'épreuve, tout au long de cette recherche, l'hypothèse selon laquelle l'usage intensif des réseaux sociaux contribuerait à expliquer cette légère hausse de ce sentiment d'insécurité dans cette tranche d'âge.

Ce travail sera structuré en trois grandes parties. La première partie sera dédiée à une analyse conceptuelle et contextuelle, où je définirai successivement les notions de « jeunes », de « sentiment d'insécurité » et de « réseaux sociaux ». La deuxième partie présentera la méthodologie utilisée, en détaillant le choix de la démarche inductive, de l'outil de collecte de données, de la construction progressive de l'échantillon, de la démarche de l'analyse des données et des principales limites de la recherche. Enfin, les résultats de l'analyse empirique seront mis en évidence. Cette partie rappellera d'abord la démarche inductive et l'hypothèse de départ, puis montrera, d'une part, comment les réseaux sociaux peuvent agir comme vecteur du sentiment d'insécurité, et, d'autre part, quelles autres explications données par les jeunes peuvent contribuer également à ce sentiment d'insécurité, avant de proposer quelques pistes d'amélioration évoquées par les personnes rencontrées.

Il me semblait important de travailler sur ce sujet, d'abord parce qu'ils sont de plus en plus nombreux à dire qu'ils se sentent en insécurité, et que cela a des conséquences sur leur quotidien, notamment en ce qui concerne leurs déplacements et leurs sorties dans l'espace public. Ensuite, mieux comprendre ce que les jeunes placent derrière ce sentiment permet de ne pas se limiter aux chiffres et de proposer des réponses qui tiennent compte de leur point de vue et de leur expérience. Ainsi, étudier le sentiment d'insécurité chez les jeunes, dans ce contexte, permet donc de comprendre un nouveau phénomène, c'est-à-dire la rencontre entre une légère hausse déclarée de l'insécurité dans cette tranche d'âge et un environnement transformé par les réseaux sociaux.

PREMIÈRE PARTIE : PARTIE CONCEPTUELLE ET CONTEXTUELLE

CHAPITRE 1 : DÉFINITION DU PHÉNOMÈNE D'ÉTUDE

Dans cette première partie, il ne s'agit pas encore de proposer un cadre théorique, mais de préciser les principaux concepts mobilisés dans ce mémoire. Je développe ainsi, avant toute réflexion, un cadre conceptuel en définissant successivement ce que j'entends par « jeunes », par « sentiment d'insécurité » et par « réseaux sociaux », et en replaçant ces notions dans leur contexte sociologique, historique et technologique. L'analyse adoptée étant de nature inductive, les éléments théoriques plus explicatifs émergeront progressivement au fil de la partie empirique, au fur et à mesure de l'analyse des données recueillies.

1. Les jeunes

Dans ce mémoire, les « jeunes » sont définis comme les personnes d'une tranche d'âge allant de 18 à 24 ans. Cette catégorie a été retenue afin de s'aligner sur celle utilisée dans la dernière édition du Moniteur de sécurité, publiée en 2024 (Police Fédérale, 2024).

2. Le sentiment d'insécurité

Dans ce point, il s'agit d'abord de définir précisément ce que recouvre le sentiment d'insécurité, puis de préciser à quoi il se rapporte, comment il a évolué au fil du temps et de quelle manière il touche spécifiquement les jeunes. Nous verrons d'abord comment la littérature décrit ce phénomène de manière générale, avant de préciser les domaines auxquels il se rattache, de retracer son évolution historique et récente, notamment en Belgique, puis de montrer en quoi les jeunes apparaissent aujourd'hui particulièrement concernés.

2.1 La définition du sentiment d'insécurité

En s'inspirant de Roché (1998), le sentiment d'insécurité peut être considéré comme un phénomène, résultant de la combinaison de la peur ressentie, du degré d'exposition aux faits de délinquance, de la vulnérabilité perçue et de l'acceptabilité sociale des risques.

Roché (1998) prolonge cette définition en distinguant, d'une part, la peur personnelle, associée à des situations concrètes et à un ressenti individuel (par exemple, dans la rue ou concernant ses proches), et, d'autre part, la préoccupation sociale, plus abstraite, qui renvoie à des questions collectives liées aux valeurs, aux normes et à l'ordre social.

Pour Garosco (2006), le sentiment d'insécurité découle en grande partie des représentations sociales que les individus se font de la délinquance. Ces représentations sont, selon lui, construites à partir des expériences vécues, des croyances et des connaissances des personnes. Il précise que la manière dont l'individu se représente l'insécurité va orienter sa manière de penser et de se comporter face à ce phénomène. Widmer et ses collègues (2004) soulignent, dans cette même perspective, que le sentiment d'insécurité s'inscrit dans un ensemble plus large de représentations liées à la délinquance, à ses causes, à ses formes et aux acteurs qui y sont associés.

2.2 Le sentiment d'insécurité par rapport à quoi ?

La formation des perceptions de la délinquance et de l'insécurité peut affecter négativement différents aspects de la vie sociale, notamment les relations entre les individus, l'organisation de l'espace public et la confiance des individus envers les institutions (Barker & Crawford, 2011). Barker et Crawford (2011) soulignent que les enquêtes de victimisation montrent la manière dont les individus perçoivent la délinquance et que le risque d'être victime dépasse le risque réel.

Dans la littérature, plusieurs sources d'insécurité sont régulièrement mises en avant, telles que les agressions dans la rue, l'insécurité à domicile ou encore professionnelle (Roché, 1998). Dans ce mémoire, ce sont les jeunes eux-mêmes qui expliqueront sur quoi porte leur sentiment d'insécurité et quelles en sont les raisons, à partir des entretiens menés auprès d'eux.

Toutefois, au fil des entretiens, certaines raisons potentielles mises en avant par le Moniteur de sécurité seront mobilisées afin d'objectiver une partie de leur sentiment d'insécurité. Selon l'étude menée par la Police Fédérale (2024), plus de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire évoquent d'abord le comportement inapproprié des usagers de la route, suivi par la criminalité, le manque de policiers, les nuisances dans l'espace public, et enfin la dégradation de l'environnement.

2.3 L'évolution du sentiment d'insécurité

Les premiers éléments du débat sur l'insécurité apparaissent dès 1907, marquant le début d'une problématisation de cette question dans l'espace social (Mucchielli, 2010). De manière complémentaire, Noble (2016) souligne qu'il faut toutefois attendre le milieu des années soixante pour voir se développer les premières études visant à expliquer les causes de l'insécurité personnelle. Ces travaux marquent le début d'une approche plus systématique et scientifique du phénomène.

Philippe Robert et Marie-Lys Pottier (1998) analysent l'évolution du sentiment d'insécurité à partir de la moitié du vingtième siècle. Selon eux, ce sentiment surgit de façon brutale au milieu des années septante et atteint rapidement un point culminant. Leurs recherches mettent ensuite en évidence une diminution progressive sur une période d'environ dix ans. Toutefois, ils observent qu'à partir de 1988, la tendance s'inverse et la courbe repart à la hausse.

Mucchielli (2010) met en relation l'évolution du débat sur l'insécurité avec celle de la criminalité et de la prise en charge judiciaire des faits. Il montre que l'augmentation du nombre d'affaires traitées ne traduit pas nécessairement une hausse réelle de la gravité des comportements délinquants. Elle renvoie plutôt à une judiciarisation accrue de faits de faible gravité, tels que des bagarres dans les cours de récréation, des insultes ou des querelles de voisinage, qui étaient auparavant réglés de manière informelle, sans recours systématique à la justice (Mucchielli, 2010). Cette évolution du traitement judiciaire des conflits contribue à alimenter le sentiment d'insécurité, en donnant l'impression d'une augmentation générale de la délinquance (Mucchielli, 2010).

L'évolution historique du débat sur l'insécurité montre ainsi que celui-ci ne surgit pas soudainement, mais qu'il résulte d'un processus progressif.

Plus récemment, les différents Moniteurs de sécurité réalisés entre 2018 et 2024 mettent en évidence une légère augmentation du sentiment d'insécurité au sein de la population belge, parmi les personnes ayant répondu à l'enquête (Police Fédérale, 2018, 2021, 2024). Je reprends ici les chiffres de ces Moniteurs de sécurité répartis sur les huit dernières années, en ne considérant que le pourcentage des personnes qui déclarent se sentir « souvent » ou

« toujours » en insécurité. En 2018, environ 6 % des répondants déclaraient se sentir souvent ou toujours en insécurité ; en 2021, cette proportion atteint 9 %, pour se situer autour de 10 % dans l'édition 2024 (Police Fédérale, 2018, 2021, 2024). Ces résultats témoignent d'une tendance générale à la hausse du sentiment d'insécurité au fil des années.

En 2021, selon le Moniteur de sécurité, la principale raison de ce sentiment d'insécurité chez plus de la moitié des répondants serait liée aux comportements inappropriés des usagers de la route, suivis par la criminalité, le manque de policiers dans la rue, les nuisances dans l'espace public et la dégradation de l'environnement (Police Fédérale, 2021). Les principales raisons mises en avant en 2021 se retrouvent de manière similaire dans le Moniteur de sécurité de 2024 (Police Fédérale, 2021, 2024).

Les rapports d'enquête avancent plusieurs hypothèses pour expliquer cette évolution (Police Fédérale, 2018, 2021, 2024). Le Moniteur de sécurité de 2021 souligne notamment l'impact de la crise liée à la pandémie de Covid-19, tandis que les analyses plus récentes de 2024, évoquent également la hausse du coût de la vie, l'augmentation perçue de certains faits de violences et les effets différés de la période pandémique (Police Fédérale, 2021, 2024).

Cette dynamique apparaît encore plus marquée chez les jeunes, selon les Moniteurs de sécurité (2018, 2021, 2024). En 2018, environ 6 à 7 % des jeunes de 15 à 24 ans déclaraient se sentir souvent ou toujours en insécurité, alors qu'ils sont près de 14 % en 2021 (Police Fédérale, 2018, 2021). En 2024, pour la tranche d'âge des 18-24 ans, les données indiquent qu'environ 15 % des jeunes se sentent souvent ou toujours en insécurité (Police Fédérale, 2024).

Ainsi, on observe non seulement une augmentation générale du sentiment d'insécurité dans la population belge, mais également une hausse particulièrement significative chez les jeunes, dont la proportion de personnes se sentant en insécurité a plus que doublé entre 2018 et 2024 (Police Fédérale, 2018, 2021, 2024). Ces constats invitent à s'interroger sur les raisons spécifiques de cette évolution, en particulier sur les facteurs qui influencent le sentiment d'insécurité chez les 18-24 ans.

À la suite de ces données quantitatives, il me paraît pertinent de dépasser ces données chiffrées afin de comprendre comment les jeunes de 18 à 24 ans interprètent le sentiment d'insécurité dans leur quotidien.

2.4 Le sentiment d'insécurité chez les jeunes

Pour illustrer le sentiment d'insécurité chez les jeunes, je m'appuierai sur une enquête menée en 2024 en Angleterre et au Pays de Galles par une organisation caritative de prévention de la violence chez les jeunes, soutenue par le gouvernement (Yef, s. d.). Cette enquête, menée auprès de 10 000 adolescents âgés de 13 ans à 17 ans, révèle que 67 % d'entre eux ont peur de subir des faits de violence (Yef, s. d.). Le rapport indique également que cette peur influence leur vie quotidienne (Yef, s. d.). Le rapport précise qu'un tiers des jeunes évitent certains quartiers et 27 % des répondants modifient leurs trajets ou évitent de prendre les transports en commun (Yef, s. d.).

La peur peut avoir des conséquences néfastes sur les personnes, notamment sur leur santé comportementale (Grinshteyn et al., 2017). Par exemple, certaines personnes en viennent à éviter leur propre quartier par crainte de la violence (Grinshteyn et al., 2017). Chez les adolescents, cette peur est associée à une dégradation de la qualité de vie globale et peut avoir des effets à plus long terme sur leur santé comportementale à l'âge adulte (Grinshteyn et al., 2017).

3. Les réseaux sociaux

Dans cette section, il sera question d'abord de définir ce que la littérature entend par réseaux sociaux, puis de préciser la place qu'occupent les médias et les réseaux sociaux dans la diffusion de l'information, en particulier chez les jeunes, avant d'examiner les conséquences de ces usages et les mécanismes par lesquels ils peuvent influencer le sentiment d'insécurité.

3.1 La définition des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux peuvent être définis comme des espaces numériques où des personnes partagent, diffusent, modifient ou détournent des contenus avec d'autres utilisateurs (Pelet & Lucas-Boursier, 2017).

Dufour et Lavoie (2023) emploient de manière équivalente les termes de « médias sociaux » et de « réseaux sociaux ». Ces auteurs définissent les médias sociaux comme des plateformes et des applications technologiques qui permettent de créer du contenu personnel en facilitant les interactions sociales.

Dans ce mémoire, les réseaux sociaux seront abordés dans ce sens. C'est-à-dire qu'il soit question de « médias » ou de « réseaux » sociaux, le phénomène d'étude englobe les plateformes utilisées par les jeunes pour s'informer des contenus qui leur sont proposés, partager des informations et communiquer entre eux.

3.2 La place des réseaux sociaux

Après avoir défini les réseaux sociaux, il est nécessaire maintenant de s'intéresser à la place occupée par les réseaux sociaux dans la mise en scène de la criminalité et de l'insécurité, afin de comprendre comment ils contribuent à façonner les représentations du risque et de la peur dans la population.

Les médias ont tendance à privilégier la représentation des crimes les plus graves et les plus exceptionnels, ce qui peut donner une vision distordue de la réalité de la délinquance (Roché, 1998). Mucchielli (2010) ajoute, dans son article plus récent, que les critiques adressées aux médias insistent souvent sur l'attrait pour le spectacle et les faits divers, la recherche du sensationnel et de l'indignation, ainsi que la demande de formats courts et très réactifs, au détriment d'enquêtes approfondies permettant une analyse nuancée.

Toutefois, Roché (1998) observe que la multiplication des informations sur la criminalité n'entraîne pas forcément une hausse de la peur personnelle. La peur augmente surtout lorsque les victimes présentées sont des personnes « ordinaires » auxquelles le public peut facilement s'identifier et lorsque les situations médiatisées font écho à des expériences personnelles, précise-t-il.

Ainsi, les médias influencent la perception de l'insécurité en sélectionnant certains faits, plutôt que d'autres, mais la formation du sentiment d'insécurité dépend aussi de l'identification aux victimes et du vécu de chacun, et pas uniquement de la quantité d'informations diffusées (Roché, 1998).

Concernant la criminalité, des enquêtes ont mis en évidence que 95 % de la population identifie les médias comme étant leur source principale d'information à ce sujet (Dubois, 2002). Selon cet auteur, les médias constituent une source essentielle de connaissances, permettant aux individus de se forger une opinion sur le monde dans lequel ils évoluent.

Dubois (2002) met en évidence un décalage entre les informations présentées par les médias et les statistiques policières. Plus précisément, les médias choisissent de rapporter des événements qui ne sont pas nécessairement les plus fréquents, en privilégiant notamment les crimes extrêmes (Dubois, 2002). Cette même autrice explique que la médiatisation des crimes violents à la population pourrait influencer leur manière de percevoir le risque criminel et le sentiment de peur face au crime.

3.3 La place des réseaux sociaux chez les jeunes

Une fois que la place des réseaux sociaux de manière générale est précisée, cette sous-section se concentre plus spécifiquement sur les usages que les jeunes font des réseaux sociaux pour s'informer, se divertir ou faire face à leurs difficultés, afin de montrer en quoi ces pratiques les exposent de manière particulière à certains contenus.

Selon l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (2025), les jeunes consultent moins l'actualité que leurs aînés. Son rapport montre que quatre jeunes sur dix s'informent quotidiennement sur l'actualité, davantage via les réseaux sociaux que par les journaux télévisés. Le rapport précise que les centres d'intérêt (sport, politique, faits divers) varient en fonction de l'âge, du genre et du niveau de diplôme. Enfin, le rapport indique que les jeunes ont tendance à consulter des informations liées à la vie quotidienne, telles que des vacances, des emplois et de la santé, à l'aide des sites internet, des réseaux sociaux et des applications.

Dufour et Lavoie (2023) révèlent qu'au Québec, près de la moitié des jeunes entre 18 et 24 ans utilisent Internet afin de ne plus penser à leurs difficultés vécues. Il n'existe pas encore de reconnaissance formelle d'un diagnostic spécifique de « dépendance » aux réseaux sociaux chez les jeunes, mais la littérature met en avant les effets et les risques associés à l'usage intensif (Dufour & Lavoie, 2023). Les risques seront expliqués dans le point suivant.

Une étude menée par l'OMS (2024) indique que la proportion des jeunes présentant une utilisation problématique des médias sociaux est passée d'environ 7 % en 2018 à 11 % en 2022.

Dans la même perspective, une enquête de l'institut Vias (2025) montre qu'en Belgique, un jeune sur huit âgé de 18 à 26 ans regarde quotidiennement, sur TikTok et Instagram, des vidéos mettant en scène des comportements dangereux sur la route. Plus ces jeunes sont exposés à ce type de contenus, plus ils ont tendance à adopter eux-mêmes des comportements risqués sur la voie publique et à recevoir des contraventions (Vias, 2025). Cet exemple, qui porte davantage sur la sécurité routière que sur le sentiment d'insécurité au sens strict, est mobilisé ici parce qu'il illustre de manière concrète comment des contenus diffusés sur les réseaux sociaux peuvent se traduire par des comportements illégaux ou dangereux dans la vie quotidienne. De plus, il fait écho aux résultats des Moniteurs de sécurité (2018, 2021, 2024), qui identifient les comportements inadaptés des usagers de la route comme l'un des principaux facteurs alimentant le sentiment d'insécurité dans la population, et montre ainsi que l'influence des réseaux sociaux ne se limite pas aux représentations, mais peut aussi modifier les pratiques susceptibles de renforcer ce sentiment (Vias, 2025).

Barker et Crawford (2011) rappellent que la peur du crime est devenue un phénomène répandu, qui occupe une place de plus en plus présente dans le débat public. Dans ce mémoire, les réseaux sociaux sont envisagés comme un vecteur central des perceptions.

3.4 Les conséquences des réseaux sociaux

Enfin, ce dernier point détaille les principales conséquences mises en évidence par la littérature lorsque l'usage des réseaux sociaux devient intensif ou problématique chez les jeunes, en insistant sur les mécanismes par lesquels ces plateformes peuvent renforcer le sentiment d'insécurité à travers l'exposition à des contenus anxiogènes, l'adoption de comportements à risque et l'impact sur la santé mentale.

Le rapport de l'OMS (2024) indique qu'environ 11 % des adolescents présentent des signes d'utilisation problématique des médias sociaux, caractérisée par une difficulté à contrôler leur usage et par l'apparition de conséquences négatives.

Plusieurs conséquences sont mises en évidence par l'OMS (2024) lorsque l'utilisation des médias sociaux devient problématique chez les jeunes. Elle est notamment associée à une consommation accrue de substances psychoactives¹, ainsi qu'à des troubles du sommeil susceptibles d'affecter l'état de santé général et leurs résultats à l'école (OMS, 2024). Par ailleurs, cette utilisation intensive peut également entraîner une diminution du bien-être mental et social (OMS, 2024).

Les recherches de Carli (2008) montrent que certains modes de transmission de l'information peuvent susciter une peur de la criminalité au sein de la population. Dans ce contexte, les réseaux sociaux influencent le sentiment d'insécurité des jeunes à travers plusieurs mécanismes documentés par la recherche scientifique.

a) L'exposition à des contenus anxiogènes

Les réseaux sociaux jouent un rôle important dans l'alimentation du sentiment d'insécurité par la place accordée à la violence et aux événements négatifs (Garoscio, 2006). À la différence des réseaux sociaux classiques, les algorithmes des plateformes comme TikTok orientent les chemins de l'attention en fonction des réactions personnelles, ce qui tend à enfermer les jeunes dans des dynamiques émotionnelles répétitives (Lollia, 2025). Une étude réalisée par Amnesty International (2025) menée à partir de trois faux comptes d'adolescents révèle la rapidité avec laquelle l'algorithme de TikTok se construit et expose les utilisateurs à des contenus dangereux, y compris après que ces contenus ont été signalés.

b) La modélisation de comportements à risque

L'exposition répétée à certains contenus sur les réseaux sociaux peut également encourager l'adoption de comportements dangereux. En effet, l'étude de l'institut Vias évoquée plus haut indique qu'au plus ces jeunes sont exposés à ce type de contenu, donc à des comportements dangereux sur la route, au plus ils adoptent eux-mêmes des comportements risqués sur la voie publique (Vias, 2025).

¹ Les substances psychoactives sont des produits agissant sur le psychisme et pouvant entraîner une modification de l'état de conscience et/ou du comportement (Bègue-Shankland, 2014).

c) L'impact sur la santé mentale

Des recherches ont mis en évidence un lien significatif entre l'usage intensif des réseaux sociaux et l'apparition de symptômes dépressifs chez les adolescents et les jeunes adultes (Khalaf et al., 2023). Plus l'utilisation des réseaux sociaux est intensive, plus elle tend à être associée à une santé mentale vulnérable (Khalaf et al., 2023). Selon le dernier rapport de l'OMS, plusieurs études épidémiologiques montrent que la santé mentale des adolescents en Europe s'est dégradée depuis l'épidémie Covid-19 (OMS,2023).

4. La conclusion de la partie conceptuelle et contextuelle vers la partie empirique

Ces éléments permettent de mieux comprendre le phénomène d'étude, mais ils ne sont pas suffisants pour comprendre comment les jeunes de 18 à 24 ans interprètent le sentiment d'insécurité dans leur quotidien. C'est pourquoi la partie suivante du mémoire s'appuie sur une démarche empirique, basée sur des entretiens menés auprès de jeunes, afin de mieux saisir ce qu'ils placent derrière ce ressenti, comment ils perçoivent le rôle des réseaux sociaux et de quelle manière ces différents facteurs s'articulent dans leurs expériences.

DEUXIÈME PARTIE : PARTIE EMPIRIQUE

CHAPITRE 1 : MÉTHODE

À la suite des lectures et des enquêtes réalisées auprès des jeunes, différentes questions se sont posées, mais une a retenu particulièrement mon attention. Celle-ci vise à connaître le processus qui amène les jeunes à se sentir souvent ou toujours en insécurité. Après réflexion, nous avons opté pour adopter une méthode qualitative. Nous avons donc décidé de recueillir des témoignages auprès des jeunes qui utilisent quotidiennement les réseaux sociaux.

1. Le choix de la méthodologie

Dans ce mémoire, la méthodologie retenue découle directement de l'objet de recherche. Celui-ci vise à comprendre dans quelles conditions un jeune de 18-24 ans est amené à cocher, dans le Moniteur de sécurité, la case « souvent » ou « toujours » en insécurité. Pour formuler cette question, le Moniteur de sécurité m'a servi à poser ce constat, car il identifie, grâce à des données quantitatives, une augmentation légère et progressive du sentiment d'insécurité chez les jeunes Belges. C'est pour répondre à cette question que la démarche qualitative a été privilégiée, en cohérence avec une approche inductive et, plus spécifiquement, avec l'induction analytique.

La recherche qualitative repose sur l'interprétation, elle cherche à comprendre le sens que les personnes attribuent aux actions auxquelles elles participent (Kaminski, 2020). Il y a une première interprétation par les acteurs eux-mêmes, puis il y a le second travail d'interprétation réalisé par le chercheur (Kaminski, 2020). L'objectif de cette démarche n'est pas de mesurer le niveau d'insécurité sur un large échantillon, mais de comprendre la manière dont les jeunes décrivent, interprètent et relient leur sentiment d'insécurité dans leur quotidien et à l'usage des réseaux sociaux.

Dans cette vision, cette approche permet d'accéder au sens que les jeunes donnent eux-mêmes au « sentiment d'insécurité », à leurs peurs, à leurs stratégies de gestion afin de diminuer ce sentiment et à leur rapport aux informations, ce que des données quantitatives ne permettraient pas de comprendre avec autant de nuance. En effet, les données quantitatives reposent sur l'usage des chiffres pour représenter et comptabiliser les réalités sociales (Kaminski, 2020). Or, les données qualitatives reposent, quant à elles, sur un usage scientifique du langage écrit et oral et elles cherchent à mettre en avant les significations, les

définitions et les constructions qui donnent forme aux discours des personnes (Kaminski, 2020). Je suis partie de ces dernières afin de construire ce mémoire, mais l'objectif est d'aller dans la compréhension plutôt que vers une description du phénomène.

Cette démarche va me permettre de tendre vers un résultat pour répondre à ma question de recherche, qui est la suivante :

« Pourquoi les jeunes faisant partie de la tranche d'âge 18-24 se sentent-ils plus et de plus en plus en insécurité que les autres tranches d'âge ? »

La question de recherche porte sur un comportement plutôt que sur un sentiment d'insécurité clairement défini. Il ne s'agit pas d'explorer ce que les individus ressentent, mais de comprendre pourquoi ils en viennent à adopter des comportements traduisant une insécurité fréquente ou persistante. Cette approche permet de s'inscrire dans la perspective de Becker, en privilégiant l'analyse des actions plutôt que des états subjectifs (Becker, 2020). Ainsi, l'objectif est d'expliquer un comportement observable, et non un sentiment variable et difficile à circonscrire.

2. Les outils de collecte de données

Dans cette section, il s'agit de préciser comment les données ont été recueillies dans le cadre de la démarche d'induction analytique adoptée. Je présenterai d'abord le type d'entretiens utilisés, puis la manière dont la grille de questions a été construite et progressivement ajustée, avant de décrire concrètement leur déroulement ainsi que la position éthique qui les a encadrés.

Dans ce mémoire, le choix et l'évolution de l'outil de collecte des données sont directement liés à la démarche de l'induction analytique adoptée. Celle-ci suppose de formuler une hypothèse de départ, puis de chercher, au fil du terrain, les conditions nécessaires et suffisantes d'apparition du phénomène étudié.

2.1 Le type d'entretien

Pour répondre à la question de recherche et explorer les conditions d'apparition du sentiment d'insécurité chez les jeunes, j'ai eu recours à des entretiens semi-directifs, qui laissent aux répondants une large place pour développer leurs expériences et leurs interprétations.

Les données ont été recueillies au moyen d'entretiens semi-directifs, à partir d'une grille d'entretien structurée en grandes thématiques, afin de laisser une liberté aux participants d'exprimer leurs propres subjectivités, en développant leurs propres expériences et représentations. L'entretien semi-directif est un entretien guidé de manière souple par le chercheur (Kaminski, 2020). Ce dernier utilise un ensemble de thèmes prévus tout en laissant à l'interviewé une grande liberté pour développer sa pensée et son point de vue (Kaminski, 2020). Dans ce cas, l'objectif de l'entretien semi-directif est de rendre explicite et de comprendre le sens de l'autre personne, et parfois de l'aider à organiser ses pensées (Kaminski, 2020).

2.2 La construction et l'évolution de la grille

La grille d'entretien a été ajustée progressivement en fonction de ce que faisaient apparaître les premiers entretiens, afin d'affiner les questions de manière à explorer les conditions d'émergence du phénomène d'étude et de tester les cas qui infirmaient ou nuançaient l'hypothèse de départ.

Au fil des entretiens, la grille a été précisée au troisième volet, consacré au « rapport au sentiment d'insécurité ». À partir du quatrième entretien, certains éléments du Moniteur de sécurité, notamment le sentiment d'insécurité lié aux nuisances dans l'espace public, à la criminalité et à l'environnement dégradé, ont été intégrés pour mieux objectiver le processus du sentiment d'insécurité évoqué par les jeunes.

Il était également demandé à chaque participant de définir, avec ses propres mots, ce qu'il/elle entendait par « sentiment d'insécurité », afin de relier son discours à sa propre représentation du phénomène.

La grille d'entretien a été rédigée comme suit :

Guide d'entretien : mémoire

Public cible : jeunes de 18 à 24 ans.

Introduction (avant l'entretien)

- Présentation de la recherche (plus objectif)
- Rappel de l'anonymat et de la confidentialité
- Demande d'autorisation d'enregistrement

Volet 1) Profil de la personne

- Âge
- Situation actuelle (études, emploi, autre)
- Lieu d'habitation (ville ou type de zone : urbaine, rurale...)

Volet 2) Rapport aux réseaux sociaux

Objectif : comprendre leur usage et la place des réseaux sociaux

- Quel réseau social utilises-tu le plus ?
- À quelle fréquence les utilises-tu ?
- Quel type de contenu regardes-tu le plus souvent ?
- Vois-tu souvent des agressions ou des crimes ?
- Comment y réagis-tu quand tu tombes sur ce type de contenu ?
- Utilises-tu les réseaux sociaux pour t'informer ? Si oui, comment ?
- Que penses-tu des réseaux sociaux ? (Rapport à la confiance)

Volet 3) Rapport au sentiment d'insécurité

Objectif : explorer les émotions et représentations

- Mesurer l'insécurité du jeune (toujours-souvent-parfois-rarement-jamais)
- Pour toi, que veut dire « sentiment d'insécurité » ?
- Qu'est-ce qui peut provoquer ce sentiment d'insécurité chez toi ?

- Est-ce qu'il y a des choses qui t'inquiètent particulièrement ?
- Est-ce que tu as peur de la problématique en elle-même ou plutôt des conséquences ? (Quels risques ou quelles conséquences imagines-tu ?)
- Est-ce que ces peurs influencent ton comportement au quotidien ? (Exemples : éviter certains lieux, rentrer plus tôt, changer ses habitudes)
- Qu'est-ce qui fait peur aujourd'hui aux jeunes, selon toi ? (Exemples : espace public, transports, période de la journée, certains types de violence)
- Pourquoi ces choses font-elles peur selon toi ?
- Quelles sont, selon toi, les principales problématiques liées à l'insécurité aujourd'hui ?
- Depuis quand penses-tu que ces problématiques existent ou sont devenues importantes ? (Exemples : évolution récente, rôle des réseaux sociaux, expérience personnelle)
- Penses-tu que le sentiment d'insécurité chez les jeunes a évolué ces dernières années ?

III. Sentiment d'insécurité

III.1 Vous arrive-t-il de vous sentir en insécurité ?

toujours
☐

souvent
☐

parfois
☐

rarement
☐

jamais
☐

III.2 S'il vous arrive de vous sentir en insécurité, quelle en est la (ou les) raison(s) ?

Raisons (plusieurs possibilités)

Oui

1. Nuisances dans l'espace public (bagarres, consommation de drogue/alcool en rue, ...)

☐

2. Criminalité (vols, cambriolages, agressions verbales/physiques, ...)

☐

3. Comportement inapproprié des usagers de la route (vitesse excessive, agressivité au volant, ...)

☐

4. Manque de policiers dans la rue

☐

5. J'ai été victime d'un ou plusieurs délits ces dernières années (vol, agression verbale ou physique, ...)

☐

6. Environnement dégradé (bâtiments à l'abandon/délabrés, saleté en rue, éclairage insuffisant...)

☐

7. Autre

☐

8. Je ne me sens jamais en insécurité

☐

Volet 4) Rôle des réseaux sociaux dans ce sentiment

Objectif : lien entre information et émotions

- Est-ce que certaines informations vues sur les réseaux sociaux t'ont déjà fait ressentir de l'insécurité ? Si oui, peux-tu me donner un exemple ?
- Comment as-tu réagi face à cette information ? (Vérification - communication - laissez-passer)
- Qu'est-ce qui te rassure dans ce type de situation ?
- À l'inverse, qu'est-ce qui amplifie ton inquiétude ?
- Selon toi, si tu regardais très souvent des informations négatives ou des contenus négatifs, est-ce que ça changerait ton sentiment d'insécurité ou de sécurité ?

Volet 5) Prise de recul

Objectif : faire réfléchir le participant sur ses propres mécanismes

- Selon toi, pourquoi certaines personnes peuvent avoir peur dans une situation donnée, alors que d'autres non ?
- Et toi personnellement, pourquoi as-tu (ou non) peur dans ces situations ?
- Penses-tu que ta manière de t'informer joue un rôle dans ce ressenti ?
- Est-ce que le type de contenu que tu consommes influence tes émotions ?

Volet 6) Conclusion

- Y a-t-il d'autres choses qui expliquent, selon toi, le sentiment d'insécurité chez les jeunes ?
- Si tu pouvais changer quelque chose pour améliorer ce sentiment de sécurité, ce serait quoi ?
- Est-ce que tu souhaites ajouter quelque chose ?
- Y a-t-il un point que nous n'avons pas abordé et qui te semble important ?

Fin :

- Remercier la personne
- Rappeler :
 - Anonymat garanti
 - Possibilité de retirer ses propos
 - Suppression de l'enregistrement après traitement

2.3 Le déroulement des entretiens et considérations éthiques

Enfin, il est important de préciser les modalités concrètes de réalisation des entretiens et les précautions éthiques prises, afin de situer le contexte de collecte des données.

Les entretiens ont été réalisés soit face à face, soit à distance lorsque la rencontre n'était pas possible. Les lieux ont été choisis afin de garantir la confidentialité des participants. Ils ont une durée moyenne comprise entre 25 minutes à 50 minutes, selon la richesse des réponses et de la disponibilité des jeunes.

Avec l'accord des participants, les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits de manière détaillée. Les prénoms ont tous été supprimés afin de préserver l'identité des personnes interrogées.

Lorsque je connaissais personnellement certains participants, cela a été pris en compte comme un biais potentiel et cela a été mentionné dans la partie « limites », car ce lien personnel peut influencer la manière de se livrer et la dynamique de l'entretien.

3. La population et l'échantillonnage

Maintenant que la manière de collecter les données a été abordée, il est question de préciser à quels jeunes s'adresse l'étude et selon quels critères les participant.e.s ont été sélectionné.e.s. Je présenterai d'abord la population ciblée, définie en lien avec le Moniteur de sécurité, puis le type d'échantillon construit progressivement au fil du terrain pour diversifier les profils et explorer différentes constructions du sentiment d'insécurité.

3.1 La population ciblée

La population ciblée regroupe des jeunes de 18 à 24 ans. Ce choix a été fait en rapport avec la tranche d'âge retenue par le dernier Moniteur de sécurité en Belgique. Ce choix permet de mettre en relation les résultats qualitatifs avec les tendances quantitatives mises en évidence dans ces rapports, qui montrent une augmentation du sentiment d'insécurité chez les jeunes de cette tranche d'âge.

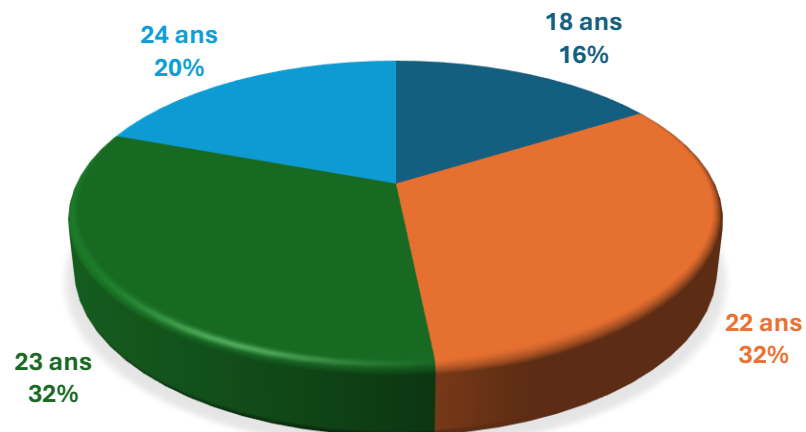
3.2 Le type d'échantillon

Au sein de cette population, l'échantillon a été construit progressivement, en cohérence avec la démarche inductive.

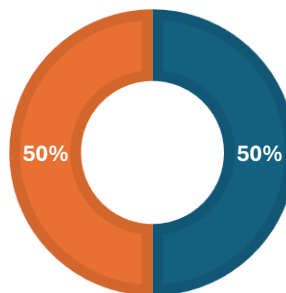
J'ai utilisé un échantillon théorique qui s'est construit au fur et à mesure du travail de terrain. Au départ, la diversification permettait surtout de commencer à aller chercher les données du terrain. Dès le début, j'étais attentive à plusieurs variables ; le sexe, l'âge, le niveau et le type d'utilisation des réseaux sociaux. Ensuite, cette diversification a été ajustée en fonction de ce que le terrain faisait ressortir. Concrètement, les premières variables prises en compte étaient l'âge, le sexe, le niveau et le type d'utilisation des réseaux sociaux, puis une autre variable est venue s'ajouter, celle du niveau d'études. Cette dernière a été ajoutée après les trois premiers entretiens, lorsqu'une participante m'a expliqué que son niveau d'étude influençait sa manière de percevoir son sentiment d'insécurité. L'ajout de cette variable permet de comprendre si cela est le cas aussi pour les autres participant.e.s. Des éléments de réponse seront présentés dans la suite de ce mémoire, plus précisément dans la partie empirique, dans le chapitre deux.

Les participants n'ont donc pas été sélectionnés de manière aléatoire, mais ils ont été choisi.e.s en fonction de critères, dans le but de diversifier les profils et d'explorer différentes configurations du sentiment d'insécurité.

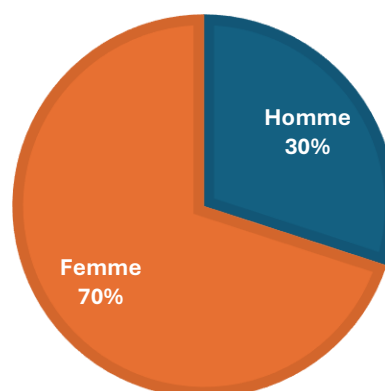
Au total, 10 entretiens individuels ont été réalisés avec des jeunes de 18 à 24 ans qui s'informent principalement via les réseaux sociaux. Les trois graphiques ci-dessous présentent la composition de l'échantillon de ce mémoire. Ils montrent que le groupe est majoritairement féminin (7 femmes pour 3 hommes), réparti de manière équilibrée entre études secondaires et supérieures, et légèrement concentré vers le haut de la tranche d'âge, avec une majorité de participants.e.s âgé.e.s de 23 ans.

VARIABLE : ÂGE**VARIBALE : NIVEAU D'ÉTUDE**

■ Etudes secondaire ■ Etudes supérieure

**VARIABLE: SEXE**

■ Homme ■ Femme



4. L'analyse

Ce point est abordé dans le but de préciser comment les données ont été traitées, en cohérence avec la démarche inductive et plus spécifiquement, avec l'induction analytique adoptée. Je présenterai d'abord les principes de cette méthode, puis la manière dont l'hypothèse de départ a été mise à l'épreuve et reformulée au fil des entretiens, notamment grâce aux cas négatifs (plutôt vus dans ce mémoire comme des compléments d'informations), avant de décrire concrètement les étapes d'analyses.

L'analyse s'appuie sur la démarche inductive. Plus précisément, selon Kaminski (2020), dans une démarche inductive, la théorie se construit au fur et à mesure de la recherche, et non avant de commencer la collecte de données. Plus précisément, les catégories ne sont pas prédéfinies à partir d'une théorie, elles émergent progressivement du matériau recueilli, selon lui. Selon l'auteur, induire, c'est raisonner dans le sens inverse de la déduction. Il explique que l'on part des observations et des expériences afin d'en tirer des affirmations plus générales et plus théoriques. L'objectif, dans ce cas, est de comprendre les phénomènes à partir des données recueillies (Kaminski, 2020). La théorie naît donc de l'observation, on analyse d'abord les éléments déjà présents dans les données, puis on élabore progressivement de nouveaux concepts et de nouvelles hypothèses, jusqu'à construire une théorie, au lieu de tester une théorie préétablie (Kaminski, 2020). C'est ce qui se passe dans ce mémoire : je suis partie des données quantitatives du Moniteur de sécurité, où nous avons constaté une hausse du sentiment d'insécurité, à une compréhension du phénomène. Dans ce mémoire, le terme « observation » est entendu au sens large, c'est-à-dire qu'il renvoie à la collecte de données par entretiens, et non à une observation directe sur le terrain.

Cela nous amène à définir l'induction analytique, qui est une façon de collecter et d'analyser des données qui cherchent à mettre en lumière les éléments essentiels d'un phénomène, dans le but de proposer, si possible, une explication valable dans tous les cas (Kaminski, 2020). Selon ce dernier, elle vise à produire une théorie qui précise les conditions nécessaires et suffisantes d'apparition de ce phénomène. Autrement dit, il s'agit de rechercher une proposition générale capable d'expliquer l'ensemble des cas observés. Il précise que la démarche est évolutive, c'est-à-dire que le chercheur formule et reformule une hypothèse explicative au fur et à mesure des données, en revenant si besoin à des étapes antérieures, et

l'échantillonnage, la collecte et l'analyse s'entremêlent tout au long du processus (Kaminski, 2020).

La réflexion de Kaminski (2020) sur la démarche inductive qualitative renvoie à un cadre général, qui englobe plusieurs méthodes proches. Dans ce mémoire, c'est plus spécifiquement l'induction analytique, au sens de la recherche des conditions nécessaires et suffisantes d'apparition du phénomène, qui a été retenue pour guider l'analyse.

Au départ, l'hypothèse de travail était de considérer que l'utilisation quasi exclusive des réseaux sociaux pour s'informer participerait à la hausse du sentiment d'insécurité chez les jeunes. Les premiers entretiens ont permis de tester cette hypothèse, puis de l'affiner en intégrant les situations où les jeunes fortement exposés aux réseaux sociaux ne se déclarent pas ou peu en insécurité, ainsi que les explications qu'ils donnent à cette différence. Donc, on va comprendre la place des médias sociaux qui amène les jeunes à contribuer, ou non, à ce sentiment d'insécurité. Ce dernier, qui n'est pas ressenti par les jeunes, peut également fournir des éclaircissements sur le phénomène d'étude, plutôt que de servir de point de comparaison. En effet, je vais expliquer un phénomène, mais je ne vais pas faire une comparaison.

Selon Becker (2020), le cas négatif est la meilleure manière d'apprendre quelque chose de nouveau sur le phénomène. Selon lui, l'exemple qui contredit notre hypothèse est la clé du progrès. Les cas négatifs rencontrés, c'est-à-dire, les jeunes qui utilisent beaucoup les réseaux sociaux, mais se sentent peu, ou qui, au contraire, se sentent très en insécurité pour d'autres raisons que les réseaux, ont été intégrés dans l'analyse, afin de comprendre « ce qui fait la différence » dans le processus. J'intègre également dans l'analyse les autres éléments qui peuvent susciter de l'insécurité.

L'objectif n'est donc pas de comparer les jeunes à d'autres classes d'âge, mais de décrire le processus par lequel le sentiment d'insécurité se construit chez eux, avec ou sans l'intervention des réseaux sociaux.

Dans un premier temps, chaque entretien a fait l'objet d'une lecture approfondie de la retranscription et d'une analyse individuelle. Ensuite, j'ai repéré les éléments convergents et divergents qui étaient le plus mis en évidence ainsi que les raisons qui expliquent ces

convergences et divergences. Dans un deuxième temps, ces analyses ont fait l'objet de résultats mettant en lumière les conditions qui contribuent à l'émergence ou à l'absence de sentiment d'insécurité.

5. Les limites et les difficultés rencontrées de la démarche

Cette démarche présente toutefois plusieurs limites. Tout d'abord, la taille réduite de l'échantillon ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble des jeunes de 18 à 24 ans en Belgique, mais de tendre vers des résultats. L'objectif était plutôt de diversifier les profils jusqu'à approcher un niveau de saturation, c'est-à-dire un point où les entretiens n'apportent plus d'éléments nouveaux et où les discours commencent à se recouper. Dans ce mémoire, on peut parler d'une tendance vers cette saturation, davantage que d'une généralisation des résultats. Ce qui invite à considérer les conclusions comme des pistes d'interprétation plutôt que comme des affirmations définitives sur l'ensemble des jeunes de cette tranche d'âge.

Ensuite, certains choix méthodologiques peuvent introduire une limite. La population interrogée comprend en effet une majorité de jeunes femmes et davantage de jeunes vivant en milieu rural, tandis que les plus jeunes de la tranche 18-24 ans sont relativement peu représentés. Par ailleurs, le fait que je connaisse personnellement certains participant.e.s peut influencer la manière dont ils ou elles se livrent en entretien, ainsi que la dynamique de la discussion. Cette limite potentielle a été prise en compte dans l'interprétation des résultats.

Par ailleurs, la méthode repose sur une interprétation des discours, qui reste en partie subjective, même si elle est guidée par un cadre théorique et une analyse systématique des entretiens. Cette subjectivité pourrait conduire à insister davantage sur certains thèmes plutôt que d'autres, en fonction de la sensibilité et des enjeux liés aux réseaux sociaux.

De plus, une limite est liée au contexte temporel et médiatique dans lequel s'inscrit cette recherche. Les entretiens ont été réalisés à une période marquée notamment par la guerre en Ukraine et par d'autres conflits géopolitiques relayés sur les réseaux sociaux, ce qui peut renforcer la présence de certains thèmes anxiogènes dans les discours des jeunes.

CHAPITRE 2 : RÉSULTATS DE L'ANALYSE EMPIRIQUE.

Dans ce chapitre, je présente les principaux résultats issus de l'analyse des entretiens réalisés auprès des jeunes, en suivant la logique de la démarche inductive exposée précédemment. Je vais avant tout faire un bref rappel de l'hypothèse de départ et de la manière dont elle a été mise à l'épreuve, puis je vais montrer comment les réseaux sociaux apparaissent comme un vecteur important dans la construction du sentiment d'insécurité, avant d'examiner les cas qui viennent contredire ou nuancer cette première explication.

1. Le rappel de la démarche inductive et de l'hypothèse de départ

Pour rappel, je ne vais pas décrire en détail ce que les jeunes ressentent, mais je vais expliquer pourquoi les jeunes déclarent se sentir « souvent » ou « toujours » en insécurité (case du Moniteur de sécurité) tandis que d'autres non. En d'autres termes, l'objet que je vais tenter d'expliquer est le fait d'en arriver à cocher « souvent » ou « toujours » en insécurité.

La première hypothèse est que les jeunes cochent davantage la case « souvent » ou « toujours » en insécurité, en raison de leur utilisation quasi exclusive des réseaux sociaux pour s'informer. Dans cette perspective, il s'agit d'analyser les mécanismes par lesquels ces plateformes contribuent à alimenter le sentiment d'insécurité chez les jeunes. Plus précisément, les jeunes pourraient ressentir un niveau d'insécurité plus élevé parce qu'ils sont davantage exposés à l'information que les autres tranches d'âge. Cette exposition amplifierait leur confrontation plus fréquente à des contenus plus anxiogènes, ce qui participerait ainsi à renforcer leur sentiment d'insécurité.

Ici, grâce à la méthode de l'induction analytique, je parts de cette hypothèse, que je teste sur l'ensemble de mes entretiens réalisés auprès des jeunes de la tranche d'âge de 18 à 24 ans qui utilisent les réseaux sociaux.

2. La première grande explication : les réseaux sociaux comme vecteur d'insécurité

Dans cette première grande explication, il s'agit de montrer comment l'usage des réseaux sociaux peut constituer une condition importante du fait de se sentir « souvent » ou « toujours » en insécurité. À partir des entretiens, je vais commencer par mettre en évidence

le rapport que les jeunes ont avec les réseaux sociaux, puis je m'intéresserai à la façon dont les contenus, la forme des vidéos et le fonctionnement de l'algorithme peuvent venir renforcer ce sentiment d'insécurité.

2.1 Tous les jeunes sont fortement utilisateurs de réseaux sociaux

Tous les jeunes interviewés déclarent utiliser au quotidien, souvent pendant plusieurs heures, les réseaux sociaux. Certains m'ont précisé une estimation de leur temps passé en ligne, généralement autour de deux heures ou plus par jour :

Quotidiennement, je dirais que ça va vite, à mon avis, à 2 heures par jour².

Oufff, euh, quelques heures par jour³.

On va dire au moins deux heures par jour⁴.

Euhhh je dirais deux heures par jour, plus ou moins, je pense⁵.

Les autres jeunes m'expliquent également qu'ils sont sur les réseaux sociaux quotidiennement, mais sans spécialement me donner d'indication quant à leur notion de temps.

2.2 Les réseaux sociaux comme vecteur d'insécurité via les contenus informatifs (faits divers, guerre, actualité)

Plusieurs jeunes interviewés associent leur sentiment d'insécurité aux contenus auxquels ils sont exposés sur les réseaux sociaux. Ils décrivent un flux d'actualité majoritairement négatif, où ils y trouvent des faits divers violents, des images de guerre ou de menaces géopolitiques, qu'ils perçoivent comme anxiogènes.

Une participante explique, par exemple :

Ce sont souvent de mauvaises nouvelles, c'est rarement une bonne nouvelle à savoir quoi. Ça, ce n'est pas sécurisant parce que de savoir qu'il y a des bonnes choses, ça rassure, que là des mauvaises nouvelles tout le temps, c'est vrai que ce n'est pas très

² Entretien 10, jeune homme de 24 ans

³ Entretien 7, jeune homme de 24 ans

⁴ Entretien 8, jeune femme de 24 ans

⁵ Entretien 5, jeune femme de 18 ans

chouette ça. Et je pense que c'est aussi principalement pour ça que je ne regarde pas le journal télévisé⁶.

Cet extrait montre que, pour elle, la répétition de « mauvaises nouvelles » ne vise pas uniquement à la tenir informée de l'état du monde, mais qu'elle crée une sensation d'insécurité, puisqu'elle dit que ce n'est pas sécurisant. Elle adapte d'ailleurs ses habitudes d'informations en évitant de regarder le journal télévisé, par exemple.

D'autres ne mettent pas spécialement en évidence les mauvaises nouvelles, mais ils insistent sur la répétition des informations se passant dans le monde qui va augmenter leur sentiment d'insécurité :

En fait, je suis même quasi sûre que c'est lié aussi avec le fait que les réseaux sociaux prennent de plus en plus d'importance dans nos vies et du coup, indirectement, ça prend de plus en plus d'importance. Donc ça permet aussi de plus en plus d'être informé de ce qui se passe autour. Et du coup, bah plus t'es informé, plus t'es face à la réalité et plus ben cette enfin cette confrontation à la réalité et ce sentiment peut augmenter quoi⁷.

Ce cas montre que l'information est constamment présente chez les jeunes. Autrement dit, l'information est en permanence à portée de main.

Une autre participante vient appuyer cette connexion constante à ces réseaux sociaux :

Je pense que c'est ça peut beaucoup être lié avec le fait que on a un téléphone, un ordi, on a toujours un mini journal ou quoi avec nous⁸.

Selon Sébastien Roché (1998), la manière dont les sociétés perçoivent et évaluent la violence évolue dans le temps. L'auteur montre que la sensibilité à certaines formes de violence tend à augmenter, de sorte que des actes autrefois tolérés deviennent progressivement jugés comme intolérables. Plus cette sensibilité s'accroît, plus les comportements délictueux sont perçus comme intolérables, ce qui contribue à renforcer le sentiment d'insécurité (Roché, 1998). L'auteur ajoute que le sentiment d'insécurité ne dépend pas uniquement de la gravité

⁶ Entretien 1, jeune femme de 22 ans

⁷ Entretien 9, jeune femme de 24 ans

⁸ Entretien 2, jeune femme de 23 ans

objective des faits, mais aussi du degré d'acceptation sociale dont ils font l'objet. Je peux retrouver un extrait d'une participante qui témoigne de cela :

Mais je trouve que ça fait quand même trois ans au moins que les médias en parlent beaucoup, l'exposent beaucoup, que les jeunes y sont beaucoup plus sensibles à l'heure actuelle. Et que donc pour moi, c'est pour ça que c'est une problématique maintenant et que c'est quelque chose qui crée une insécurité.⁹

Dans cet extrait, la jeune femme fait allusion au conflit géopolitique qui se passe dans le monde actuel.

D'autres insistent sur l'effet émotionnel des images de guerre qui circulent sur leurs fils d'actualité. Une participante déclare ainsi qu'elle se sent « vite effrayée » lorsqu'elle voit des vidéos de conflits de diverses armées et qu'elle préfère « passer vite » à autre chose parce que ces contenus la font paniquer (entretien 5, jeune femme de 18 ans). D'autres participants se confient également sur leurs émotions, comme celle-ci :

De l'angoisse, de la peur, de tout. De savoir que toi-même, tu n'es pas en sécurité¹⁰.

Un autre lie ses émotions à des faits qui se sont déroulés :

Je dirais que c'est quand même terrifiant, quand on voit les images, même ce qui s'est passé à Gaza ou avec les festivals et tout ça qu'on entend parler, ou même les attentats qu'il y avait eu à Bruxelles, que du jour au lendemain, on peut prendre un métro et il explose. C'est juste de la chance ou pas de chance¹¹.

Pour l'une d'entre eux, cette exposition conduit à des comportements concrets de préparation ou d'anticipation, comme le fait de stocker des boîtes de conserve chez elle à partir d'informations qui ont circulé sur les réseaux sociaux (entretien 8 d'une jeune femme de 24 ans). Dans ce témoignage, l'information reçue sur les réseaux sociaux se traduit dans ses pratiques quotidiennes.

⁹ Entretien 3, jeune femme de 23 ans

¹⁰ Entretien 8, jeune femme de 24 ans

¹¹ Entretien 10, jeune homme de 24 ans

2.3 *Les réseaux sociaux comme vecteur d'insécurité via la forme du contenu (musique, montage et répétition)*

Au-delà des contenus informatifs, plusieurs jeunes m'ont fait part de la forme des vidéos, qui contribue à intensifier leur sentiment d'insécurité lorsqu'ils sont sur les réseaux sociaux.

Une participante souligne, par exemple, l'effet de la musique utilisée :

Et c'est vrai que parfois la musique peut un peu directement impacter notre avis, j'ai l'impression, enfin notre manière de ressentir les choses. Bah c'est normal, s'ils mettent une musique un peu plus stressante ou quoi, on peut vite avoir tendance à être un peu plus stressé¹².

Cet extrait montre que la musique ne sert pas seulement à accompagner l'image, mais à préparer la personne qui consulte l'information à ressentir la scène comme stressante et cela renforce ainsi l'impact anxiogène du contenu.

Une autre enquêtée insiste sur la répétition des vidéos et l'escalade dans la gravité des événements :

C'est toujours quand même angoissant, dans une certaine mesure, parce qu'on se demande toujours jusqu'où ça va aller. Parce qu'on commence à voir une première vidéo, on se dit bon, ok, c'est quand même grave, mais ça va. Puis, alors le lendemain, on a une autre vidéo où on se rend compte que ça a été encore plus loin. Et puis le surlendemain, ça a encore été plus loin. Et du coup, ça peut devenir hyper inquiétant parce qu'on se dit juste mais jusqu'où ça va s'arrêter¹³.

Ici, ce n'est pas un événement isolé qui produit de l'angoisse chez cette participante, mais la succession de contenus de plus en plus inquiétants, qui peut donner l'impression d'une présence constante de contenus violents.

Ce qui m'est rapporté tend à suggérer que la mise en forme des vidéos, que ce soit le choix de la musique, du montage ou de la répétition de contenus similaires, joue un rôle dans la construction du sentiment d'insécurité.

¹² Entretien 1, jeune femme de 22 ans

¹³ Entretien 9, jeune femme de 24 ans

Pourtant, ces formats présentent aussi des aspects appréciés par les jeunes, comme le souligne un participant :

Et vu que ce sont des formats courts, qui sont très directs, moi ça me va. Tu ne perds pas trop de temps à lire toutes les petites lignes pour en ressortir juste les grosses¹⁴.

2.4 L'algorithme et la surexposition aux contenus anxiogènes

À ces dimensions de contenus et de formes s'ajoute le rôle de l'algorithme dans le résultat de mes entretiens. Pour rappel, l'algorithme est capable d'anticiper les centres d'intérêt des utilisateurs en s'appuyant sur les informations collectées concernant leur personnalité (Villata, 2014). Largement connus du grand public pour leur utilisation sur les réseaux sociaux, ils recommandent des publications ou des produits spécifiquement ciblés en fonction du comportement de chaque utilisateur (Villata, 2014).

Un participant décrit un sentiment d'observation permanente, dû à cet algorithme :

Et aussi le sentiment par rapport à l'algorithme où tu as l'impression que dès que tu regardes quelque chose, après il n'y a que ça qui arrive sur ton fil, comme si tu étais un peu observé et qu'il y avait des choses au-dessus qui savent finalement ce qu'on fait ou ce qu'on ne fait pas¹⁵.

Cet extrait met en évidence que l'algorithme crée une impression d'intrusion et de contrôle, tout en enfermant l'utilisateur dans un flux de contenus similaires.

Pour certains jeunes, cela signifie être exposé de manière répétée à des vidéos et des informations qui peuvent être angoissantes, sans véritablement moyen d'y échapper, entretient un climat d'alerte quasi permanent. Cette surexposition, combinée à la forme des vidéos, contribue à rendre ces contenus anxiogènes plus présents dans leur quotidien, même lorsqu'elles se déroulent, derrière des écrans.

Ces résultats apparaissent comme une condition importante pour comprendre pourquoi certains jeunes se sentent « souvent » ou « toujours » en insécurité. Cette première série de cas va donc dans le sens de l'hypothèse de départ, en montrant que ce n'est pas uniquement

¹⁴ Entretien 4, jeune homme de 24 ans

¹⁵ Entretien 10, jeune homme de 24 ans

la quantité d'informations qui compte, mais la manière dont les plateformes sélectionnent, mettent en forme et répètent les contenus susceptibles d'alimenter la peur.

3. Les autres explications

Les entretiens font toutefois apparaître d'autres explications qui viennent soit nuancer, soit contredire le rôle central des réseaux sociaux dans la construction du sentiment d'insécurité chez les jeunes. J'ai en effet rencontré plusieurs personnes qui, bien qu'utilisant quotidiennement les réseaux sociaux, ne déclarent pas se sentir souvent ou toujours en insécurité. Ces entretiens constituent des « cas négatifs » au sens de Becker, dans le sens où ils ne confirment pas l'hypothèse de départ selon laquelle l'usage des réseaux sociaux conduirait nécessairement à un sentiment d'insécurité élevé. Ils montrent que l'utilisation des réseaux sociaux, à elle seule, ne constitue pas une condition suffisante pour expliquer ce comportement, et qu'il est nécessaire d'identifier d'autres facteurs ou combinaisons de facteurs. À l'inverse, j'ai aussi rencontré des personnes qui se sentent en insécurité pour d'autres raisons. Cela m'amène à compléter l'hypothèse de départ et à montrer la complexité du phénomène. Certains éléments qui émergent à ce stade étaient auparavant déjà connus grâce à la littérature (notamment, la victimisation antérieure et l'environnement de la personne), ce qui souligne que les réseaux sociaux ne constituent ni la seule condition nécessaire, ni une condition suffisante, mais qu'ils s'inscrivent dans un ensemble plus large de facteurs.

Dans l'analyse, je ne m'intéresse pas uniquement aux jeunes qui déclarent se sentir souvent ou toujours en insécurité, mais aussi à ceux qui, bien qu'utilisant intensivement les réseaux sociaux, ne se disent pas particulièrement inquiets. Ces situations ont été intégrées parmi les cas négatifs, car elles montrent que le fait de regarder régulièrement des contenus sur les réseaux sociaux ne constitue pas une condition nécessaire pour ressentir un fort sentiment d'insécurité. Autrement dit, certains jeunes peuvent se sentir en insécurité sans pour autant attribuer la cause aux réseaux sociaux, tandis que d'autres, très exposés à ces plateformes, ne développent pas pour autant une peur marquée, ce qui invite à élargir l'analyse à d'autres facteurs.

Dans ce point, je poursuis l'ébauche de théorisation en montrant que le phénomène est complexe et qu'il n'y a pas que les réseaux sociaux qui entrent en jeu dans la construction du sentiment d'insécurité.

3.1 *Les jeunes très présents sur les réseaux sociaux mais peu insécurisés*

Un premier type de cas négatif concerne des jeunes interrogés qui utilisent beaucoup les réseaux sociaux, mais qui ne situent pas leur sentiment d'insécurité « souvent ou toujours ».

Une participante explique, par exemple :

En vrai, pour moi, à part les médias, (moment de réflexion) ouais en fait, pour moi, c'est vraiment la base ultime de pourquoi nous les jeunes, enfin pas moi, puisque je ne suis pas hyper insécurisée, mais que beaucoup de gens soient super fort inquiets par rapport à tout ça, etc. Où ressentent ce sentiment d'insécurité, pour moi, ce sont vraiment les médias qui jouent un rôle. Et surtout, les réseaux sociaux¹⁶.

Elle reconnaît le rôle des réseaux sociaux dans l'insécurité des autres, tout en se présentant elle-même comme peu insécurisée, alors qu'elle utilise quotidiennement les réseaux sociaux.

Toutefois, cette même participante insiste sur le fait qu'elle évite volontairement les contenus anxiogènes :

Je n'ai pas envie d'écouter la radio et d'entendre ce qui ne va pas dans le monde. Quand je suis sur TikTok, Instagram, Facebook ou quoi, si je swipe et que je vois des vidéos qui parlent de ça, je vais souvent swiper parce que je n'ai pas envie spécialement. Donc je pense que le fait genre que je nie ces trucs-là fait que mon sentiment d'insécurité, mon inquiétude ou ce genre de trucs n'existe pas vraiment parce que genre euh je ne l'alimente pas quoi¹⁷.

Elle précise également :

Alors, pas vraiment. Parce que ouais, je ne m'informe pas vraiment en vrai. J'évite de m'informer sur le monde¹⁸.

¹⁶ Entretien 3, jeune femme de 23 ans

¹⁷ Entretien 3, jeune femme de 23 ans

¹⁸ Entretien 3, jeune femme de 23 ans

Dans ces extraits, ce n'est pas l'usage des réseaux sociaux en général qui importe, mais la manière dont la personne sélectionne et filtre les contenus en faisant abstraction des informations anxiogènes. Elle limite elle-même l'impact des réseaux sociaux sur son sentiment d'insécurité, car elle ne veut pas l'alimenter.

Deux autres personnes, dont un jeune homme de 24 ans et une jeune femme de 18 ans, déclarent également utiliser quotidiennement les réseaux sociaux tout en situant leur sentiment d'insécurité au niveau « parfois » sur l'échelle que je leur ai proposée. Une autre participante qui utilise souvent les réseaux sociaux, répond, lorsque je lui demande si elle se sent en insécurité :

*Bah moi j'ai l'impression que je n'en ai pas réellement*¹⁹.

Ces cas tendent à montrer que la simple utilisation des réseaux sociaux, même avec des contenus informatifs ou politiques, ne suffit pas à produire un fort sentiment d'insécurité. En d'autres termes, la condition « regarder des faits divers sur les réseaux sociaux » n'est ni suffisante ni nécessaire en soi. Il y a d'autres éléments rencontrés lors des entretiens qui viennent expliquer pourquoi certains jeunes se disent souvent ou toujours en insécurité, alors que d'autres restent relativement peu concernés.

3.2 La victimisation directe ou indirecte comme autre chemin vers l'insécurité

À partir du quatrième entretien, j'ai intégré la grille du Moniteur de sécurité dans mes entretiens, ce qui m'a permis de mieux objectiver les expériences d'insécurité évoquées par les participants. Sur les sept derniers entretiens, quatre jeunes rapportent avoir été victimes d'un fait (vol, agression, tentative de cambriolage) ou évoquent la victimisation d'un proche. Ces situations orientent l'analyse vers un autre chemin possible de l'insécurité, indépendant de l'exposition aux réseaux sociaux, celui de la victimisation directe ou indirecte.

Noble (2015) souligne que les expériences vécues jouent un rôle central dans la construction du sentiment de peur. Les études qu'il mobilise montrent que les personnes ayant connu des situations menaçantes sont plus susceptibles de ressentir de l'insécurité. L'auteur insiste également sur l'importance de la répétition et de la fréquence des incidents, en soulignant que la peur du crime constitue un processus cumulatif, qui se construit sur le long terme à

¹⁹ Entretien 2, jeune femme de 23 ans

partir d'expériences personnelles ou rapportées par autrui. Cet apport théorique permet d'interpréter plusieurs extraits d'entretiens. Une jeune femme de 18 ans indique, par exemple :

*Non, mais je me suis fait suivre. Je ne sais pas si ça peut compter ou pas*²⁰.

Lorsque je lui demande si cet événement a augmenté son sentiment d'insécurité, elle me répond :

*Oui, oui, oui, clairement, oui*²¹.

On voit ici comment un fait vécu comme menaçant devient un point de bascule dans la manière dont elle perçoit sa sécurité au quotidien.

D'autres participants évoquent des faits qui touchent des proches. Un jeune homme de 24 ans raconte :

*Bah oui, il y a 10 ans, du coup, mon arrière-grand-mère, dans mon ancien village, là où je disais qu'il y avait beaucoup d'insécurité, elle sortait, 80 et des ans, et en sortant, un jeune l'a poussée contre le mur et lui a arraché sa chaîne en or*²².

Cet événement alimente chez lui l'idée que son environnement est dangereux et renforce son sentiment d'insécurité, même plusieurs années après les faits.

Une autre participante décrit un vol avec violence subi à Bruxelles :

*Oui, j'ai été victime d'un vol à Bruxelles, je me suis fait voler. Je me suis fait voler mon portefeuille, mais si c'était un vol avec violence, entre guillemets, où la personne s'en est prise physiquement à moi et m'a volé mon portefeuille et m'a volé mon portefeuille en même temps*²³.

Elle me confie également qu'elle a aussi subi une tentative de cambriolage récente :

*Et ici, il n'y a pas plus tard que quelques mois, j'ai eu une tentative de cambriolage chez moi aussi*²⁴.

²⁰ Entretien 5, jeune femme de 18 ans

²¹ Entretien 5, jeune femme de 18 ans

²² Entretien 7, jeune homme de 24 ans

²³ Entretien 9, jeune femme de 24 ans

²⁴ Entretien 9, jeune femme de 24 ans

Lorsque je lui demande si ces expériences augmentent son sentiment d'insécurité, elle me répond :

Ah oui, clairement. Vraiment, clairement. Genre maintenant, à chaque fois que je vais à Bruxelles, je suis encore plus méfiante.... Et du coup maintenant, à chaque fois que je suis à Bruxelles, je ne suis plus jamais sereine [...]. Mais alors c'est sûr que maintenant, dès que je vais voir une camionnette, parce qu'en l'occurrence c'était une camionnette, une camionnette qui freine un peu devant chez moi ou qui est arrêtée devant chez moi, pour x ou y raison, il y a mille et une raisons qui peuvent expliquer qu'elle est arrêtée devant chez moi, je vais toujours me dire "Mince, qu'est-ce qu'elle fait là, qu'est-ce qu'elle veut ?" Donc voilà. Donc franchement, je dirais que oui, ces 2, ces 2 événements majeurs ont quand même créé un plus gros sentiment chez moi, ça c'est sûr²⁵.

Elle me confie également que ces expériences de victimisation ont modifié son comportement au quotidien dans l'espace public, et plus précisément à Bruxelles et près de chez elle :

Je suis toujours inquiète, j'ai toujours une main sur mon sac et l'autre sur mon portefeuille. C'est vraiment, je fais toujours hyper attention à ça, je fais toujours hyper attention si je suis suivie ou pas parce que la personne m'avait suivie sur une certaine distance aussi. Donc je fais toujours très attention, je me retourne très souvent, je fais attention à ce qui m'entoure, je fais attention à ce qui me suit²⁶.

Enfin, un autre jeune homme rapporte un vol de portefeuille dans les transports en commun :

Oui, j'avais eu ça. Sans m'en rendre compte, dans un short, on a chopé mon portefeuille et je me rends compte qu'à l'arrêt d'après, il était plus dans ma poche²⁷.

Il me confie également son sentiment d'insécurité à la suite de cet événement :

Moi je sais que, comme j'ai expliqué, de par ce que j'ai vécu à Bruxelles, je vais être en insécurité quand je suis à Bruxelles²⁸.

²⁵ Entretien 9, jeune femme de 24 ans

²⁶ Entretien 9, jeune femme de 24 ans

²⁷ Entretien 10, jeune homme de 24 ans

²⁸ Entretien 10, jeune homme de 24 ans

Ce jeune homme me livre également que son comportement dans l'espace public, particulièrement à Bruxelles, s'est vu modifié à la suite de cet événement :

Je vais faire attention à mon portefeuille, je vais faire attention à tout [...] je fais plus attention à mon portefeuille en le mettant bien dans une poche par arrière, par exemple devant ou dans une banane, d'autre chose²⁹.

Ces extraits tendent à montrer que la victimisation, qu'elle soit directe ou indirecte, contribue à renforcer le sentiment d'insécurité.

Ces cas m'obligent à compléter l'hypothèse de départ. La victimisation antérieure constitue une autre condition importante dans la construction d'un sentiment d'insécurité élevé. Certains jeunes se sentent souvent ou toujours en insécurité, non pas principalement en raison de leur exposition aux réseaux sociaux, mais parce qu'ils ont vécu, eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'un proche, des situations perçues comme dangereuses. L'induction analytique conduit donc à intégrer cette dimension de victimisation comme chemin alternatif ou combiné vers l'insécurité, aux côtés de l'usage des réseaux sociaux.

3.3 *Le caractère, l'anxiété et les ressources scolaires comme filtres*

Plusieurs personnes interrogées évoquent leur anxiété comme un trait de leur personnalité qui influence leur manière de percevoir les informations, notamment celles qui sont diffusées sur les réseaux sociaux. Une participante déclare ainsi :

Oui, oui, c'est moi, parce que je suis déjà quelqu'un d'angoissée. Angoissée, stressée, tout ça³⁰.

Une autre se décrit de manière similaire :

Je pense que je suis quelqu'un. Je suis quand même très stressée de nature, on va dire les choses aussi³¹.

Une troisième participante explicite le lien entre ce trait de caractère et la manière dont elle reçoit les informations :

²⁹ Entretien 10, jeune homme de 24 ans

³⁰ Entretien 8, jeune femme de 24 ans

³¹ Entretien 9, jeune femme de 24 ans

Parce que je sais que je suis quand même une personne assez anxieuse, donc d'office, je vais peut-être un peu plus vite stressée par rapport à une info qu'une personne plus calme ou plus posée, enfin, ou qui sait bêtement mieux gérer ses émotions par rapport à moi, va peut-être être plus. Bah, plus calme face à cette information que moi. Je partirai plutôt là-dessus³².

Ces trois personnes se déclarent être souvent en insécurité lorsqu'elles sont interrogées sur leur sentiment d'insécurité.

Ces propos suggèrent qu'une personne qui regarde le même contenu qu'une autre, la personne anxieuse a davantage tendance à se sentir stressée par les informations, ce qui peut contribuer à renforcer son sentiment d'insécurité. Ce qui rejoint les analyses de Dufour et Lavoie (2023), qui montrent, au Québec, une augmentation des indicateurs d'anxiété chez les jeunes. En 2018, 19 % des garçons et 40 % des filles au secondaire déclaraient un niveau de détresse psychologique élevée, et 17,2 % des jeunes présentaient des problèmes d'anxiété importants (Dufour & Lavoie, 2023). Dans ce contexte, l'essor d'Internet, et plus particulièrement des réseaux sociaux, semble introduire de nouveaux défis auxquels les jeunes doivent faire face (Dufour & Lavoie, 2023). Ces autrices soulignent que l'adolescence est une période à laquelle certaines jeunes peuvent développer des symptômes anxieux.

À l'inverse, d'autres jeunes mettent en avant leur capacité personnelle à se distancier des contenus anxiogènes. Une étudiante en droit de 23 ans, qui dit ne pas se sentir en insécurité, l'explique ainsi :

Je trouve que j'ai quand même un peu plus une capacité personnelle à me détacher de l'information et de me dire ok, s'il y a un truc qui m'angoisse et que je vois que ça m'opprime trop, je pose mon tel deux secondes et je me dis ok, en fait, c'est très bien d'en avoir quelque chose à faire, (...) mais en fait, ça ne sert à rien de toi-même te mettre une angoisse alors qu'il se passe rien ici (...) Moi, j'ai pas spécialement, je crois, de sentiment d'insécurité activement et quand je sens que c'est too much,, je souffle, alors j'en parle. Enfin j'en parle. Genre je parle de l'acte à quelqu'un quoi, histoire de ne pas être dans le crâne de la guerre³³.

³² Entretien 1, jeune femme de 22 ans

³³ Entretien 2, jeune femme de 23 ans

Une autre participante résume simplement :

Ouais, en fait, j'avoue que je ne suis pas trop stressée de genre ou inquiète³⁴.

Cette participante indique se sentir à 80 % en sécurité.

Ces extraits illustrent le rôle de stratégies individuelles (notamment mettre le téléphone de côté, en parler à son entourage) et le rôle de leur personnalité qui limite l'impact anxiogène des réseaux sociaux sur leur sentiment d'insécurité.

Chez certains, les ressources scolaires jouent également un rôle de filtre. L'étudiante en droit, déjà citée précédemment, met en évidence la connaissance sur les institutions, tout ce qui gravite autour de la politique, afin d'expliquer son absence d'insécurité :

Bah moi j'ai l'impression que je n'en ai pas réellement parce que j'ai enfin, je ne sais pas, peut-être me lancer des fleurs, mais il y a quand même des trucs où je me dis OK, il faut quand même être un peu réaliste. Après, c'est peut-être aussi, mais je vais revenir là-dessus, mais c'est parce que moi j'ai étudié comment ça fonctionne aussi, toutes les institutions, tous ces trucs et tout. Donc je suis peut-être un peu plus informée sur le fait qu'ok, politiquement ou légalement, tu ne peux pas juste faire un truc comme ça³⁵.

À l'inverse, une autre participante, criminologue de 24 ans, estime que ses études ont plutôt renforcé son insécurité :

Je pense quand même indirectement que ça l'a un peu aussi accentuée parce que j'étais vraiment un peu dans le domaine. En fait, ça l'a accentué parce qu'en étudiant ces domaines-là, je me rends plus compte de la réalité. Je pense que c'est ça. C'est surtout en fait le fait de se rendre compte. En fait, on a un peu l'impression qu'on a des œillères avant. J'avais des œillères et que grâce à ces deux différentes formations, en fait, les œillères, elles s'ouvrent un peu et on se rend un petit peu plus compte de la réalité. Et du coup, indirectement, pour moi, cette réalisation, c'est inévitable qu'elle crée un peu plus d'insécurité parce qu'elle nous confronte face à la réalité aussi³⁶.

³⁴ Entretien 3, jeune femme de 23 ans

³⁵ Entretien 2, jeune femme de 23 ans, étudiante en droit

³⁶ Entretien 9, jeune femme de 24 ans, criminologue

Dans le cas de cette jeune femme de 24 ans, son sentiment d'insécurité s'est accentué, selon elle, sous l'effet de plusieurs éléments, notamment de par ses expériences de victimisation évoquées ci-dessus, ses études, qui « lui ont ouvert ses œillères » selon ses termes, et le fait qu'elle se considère comme quelqu'un de nature stressée.

Ces observations rejoignent en partie les analyses de Philippe Robert et Marie-Lys Pottier (1997), qui montrent que le sentiment d'insécurité varie en fonction des positions socioprofessionnelles. Ils constatent que ce sentiment concerne environ 75 % des personnes sans diplôme, contre 40 % de celles ayant suivi un enseignement supérieur. Selon eux, les individus qui se déclarent le plus en sécurité sont principalement les étudiants et les cadres supérieurs, ce qui suggère un rôle de protection du niveau de qualification et de la position sociale. Mais mes entretiens, et plus précisément le dernier extrait que j'ai mentionné ci-dessus suggère qu'il peut aussi, dans certains cas, accroître la conscience des risques et, par conséquent, l'insécurité ressentie.

À travers ces extraits, le caractère des personnes rencontrées (plus ou moins anxieuses) et leurs ressources scolaires jouent un rôle dans la manière dont les réseaux sociaux et les informations véhiculées sur ces plateformes sont interprétés par les personnes. Certaines personnes se laissent submerger par les contenus anxiogènes et voient leur sentiment d'insécurité se renforcer, tandis que d'autres parviennent à relativiser, à se distancier ou à mobiliser leurs connaissances scolaires pour limiter l'effet de ces informations sur leur propre insécurité.

3.4 *Le genre et l'environnement de vie (ville/campagne)*

Pour certaines personnes, une partie du sentiment d'insécurité est directement liée au genre, indépendamment de l'usage des réseaux sociaux. Une participante qui se dit se sentir globalement en sécurité nuance ses propos :

Mais je suis une femme, donc ce n'est pas comme si je me sentais à 100% en sécurité³⁷.

³⁷ Entretien 3, jeune femme de 23 ans

Elle m'explique que cette insécurité liée au fait d'être une femme influence concrètement ses comportements au quotidien :

Par exemple. Bah genre je ne vais pas spécialement aller quelque part. Enfin, si je décide de sortir voir mes copines ou mes copains le soir, bah y a des trucs que je vais faire, genre en mode je ne vais peut-être pas prendre tel transport à tel moment, je vais peut-être plutôt me dire je vais prendre la voiture jusqu'à tel endroit, je ne vais peut-être pas dire qu'on va aller se retrouver à tel truc ou des trucs comme ça. Et ça va être inversement pour mes copines aussi. Je ne vais peut-être pas leur conseiller qu'on aille faire X ou Y parce que bah on est des femmes. Ce sera plus le soir qu'en journée³⁸.

Ce témoignage illustre l'idée, développée par Roché (1998), selon laquelle certains facteurs peuvent influencer la vulnérabilité de la personne. La nuit reconfigure l'espace et accroît ce sentiment de vulnérabilité, car elle réduit la capacité de la personne à être alertée (Roché, 1998). Elle limite certaines zones où le regard ne peut plus se poser en raison de l'éclairage et, par conséquent, la possibilité d'anticiper une situation indésirable et de s'y échapper (Roché, 1998).

Cette même participante exprime aussi une inquiétude pour son entourage :

Je ne sais pas, le fait qu'il pourrait arriver quelque chose à mon entourage, des trucs comme ça, mais genre ou à moi, mais pas d'insécurité en mode on va tous crever parce que ça va être la guerre³⁹.

Dans cet extrait, elle exprime une inquiétude à l'égard de son entourage, liée au fait que celui-ci est majoritairement composé de femmes, comme elle l'indique lors de l'entretien. Dans cette perspective, le sentiment d'insécurité renvoie à une insécurité personnelle, tel que théorisé par Noble (2015), qui se définit par la crainte de subir une agression touchant soi-même, ses proches ou ses biens. Cet axe combine la perception du risque de victimisation, le sentiment de vulnérabilité et les expériences vécues comme menaçantes (Noble, 2015).

³⁸ Entretien 3, jeune femme de 23 ans

³⁹ Entretien 3, jeune femme de 23 ans

L'environnement dans lequel les jeunes évoluent joue également un rôle important. Plusieurs participants mentionnent l'effet de bâtiments abandonnés, de rues dégradées ou d'un manque d'éclairage. Une jeune femme de 24 ans explique :

Ça, et puis on sait que certaines rues, quand on voit tous les bâtiments abandonnés et tout, t'es quand même en insécurité. Si t'es le soir, si tu peux esquiver cette rue-là, tu l'esquives. Tu sais que tu n'es pas en sécurité en passant par là. À tout moment, quelque chose arrive⁴⁰.

Une autre participante précise que l'effet dépend du moment de la journée :

Par exemple, si c'est la journée, pas du tout. Ça ne va pas créer de l'insécurité chez moi de passer face à un bâtiment abandonné ou que sais-je. Par contre, le soir, si je passe à côté d'un bâtiment en ruine, par exemple, d'un dépôt clandestin ou même être confronté à un manque vraiment cruel d'éclairage, Ouais, ça va créer vraiment un grand sentiment d'insécurité chez moi et je ne vais pas être sereine en fait⁴¹.

Un autre entretien fait également ressortir quelque chose d'intéressant :

Dans certains quartiers ou quoi, où c'est plus pauvre, délabré ou d'autres choses, je me sens directement moins en sécurité que dans un quartier où c'est fleuri, bien entretenu. (...) Ou même selon l'heure de la journée, même dans un chouette quartier, dès qu'il fait noir ou quoi, naturellement, je me sens plus en insécurité⁴².

Ces extraits d'entretiens rejoignent les recherches de Mucchielli (2010), pour qui le sentiment d'insécurité ne renvoie pas uniquement à l'expérience directe de victimisation, mais exprime d'abord un sentiment plus général de vulnérabilité. L'auteur souligne le rôle de variables telles que l'âge, le sexe et le niveau social, mais aussi celui de signes extérieurs de désordres et d'abandon dans l'environnement. Parmi ces signes, il mentionne notamment le bruit, la saleté, les tags, les dégradations et diverses formes d'incivilités, qui peuvent alimenter le sentiment d'insécurité au quotidien. Barker et Crawford (2011), dans cette même perspective, montrent que la peur se traduit par une obsession des règles, une division entre les comportements qui sont jugés acceptables et les comportements jugés inacceptables, également par une faible tolérance face aux formes de déviance et aux

⁴⁰ Entretien 8, jeune femme de 24 ans

⁴¹ Entretien 9, jeune femme de 24 ans

⁴² Entretien 10, jeune homme de 24 ans

désordres, accompagnée d'une réaction souvent excessive par rapport aux infractions et aux incivilités.

Toutefois, les jeunes interrogés ne réagissent pas de la même manière à ces contextes. Un participant de 24 ans indique, par exemple :

*Pour moi non, ça ne m'impacte pas spécialement*⁴³.

Il décrit aussi l'effet de ses habitudes et de sa sociabilité qui explique son sentiment précédent :

*Je suis beaucoup sorti, je suis beaucoup allé dans des soirées, etc sur Liège. Donc voilà, j'ai passé ma jeunesse, on va dire, sur Liège, tous les week-ends, voire une partie de la semaine. Donc, à force d'y être allé, d'avoir été dans des restaurants en soirée, comme j'ai dit, me promener ou quoi, j'ai moins ce sentiment d'insécurité parce que je vais dire que j'ai mes habitudes : je suis habitué à aller là, je connais les rues, je commence à connaître des gens, etc. Donc forcément, je pense que quand tu vas plus souvent dans des lieux, tu as moins ce sentiment d'insécurité que par exemple, si j'allais à Knokke, je ne connais rien du tout et si j'y vais à 2h du matin, je vais peut-être ce sentiment d'insécurité du fait que je n'y vais jamais et que je n'ai pas mes repères*⁴⁴.

Ces propos illustrent ce que Mucchielli (2010) souligne à propos du rôle de la sociabilité et des modes de vie dans la construction du sentiment d'insécurité. L'auteur explique que les liens locaux, les habitudes de fréquentation et de repères dans l'espace peuvent atténuer le sentiment d'insécurité, là où l'anonymat et l'isolement tendent à l'augmenter. Plus précisément, avec le développement de la périurbanisation autour des métropoles, les lieux de résidences, de travail et de loisirs se trouvent de plus en plus séparés, sans que de véritables dynamiques communautaires ne se reconstituent (Mucchielli, 2010). Cette organisation sociale favorise l'isolement et l'anonymat, ce qui contribue à renforcer le sentiment d'insécurité et à accroître la vulnérabilité perçue face aux risques d'accidents ou de délinquance (Mucchielli, 2010). Widmer et al. (2004) rappellent par ailleurs que les représentations de l'insécurité sont hétérogènes et varient selon les groupes sociaux. Leurs travaux montrent que le sentiment d'insécurité et l'inquiétude sont plus marqués chez les

⁴³ Entretien 4, jeune homme de 24 ans

⁴⁴ Entretien 4, jeune homme de 24 ans

individus disposant de moindres ressources sociales et économiques. Dans les entretiens, le genre, la qualité de l'environnement urbain et le fait d'avoir des repères sociaux et spatiaux apparaissent ainsi comme des dimensions qui varient la manière dont les jeunes interprètent les risques dans leur vie quotidienne, indépendamment ou complémentirement de leur usage des réseaux sociaux.

Ces cas négatifs, plutôt envisagés comme des compléments d'explication, m'amènent à nuancer mon hypothèse de départ, car j'ai constaté que les réseaux sociaux constituent une source importante dans le processus du sentiment d'insécurité, mais ils ne sont pas la condition nécessaire et suffisante.

4. La conclusion de la partie résultat de l'analyse empirique

L'hypothèse de départ, selon laquelle l'usage quasi exclusif des réseaux sociaux pour s'informer suffirait à expliquer la légère hausse du sentiment d'insécurité chez les jeunes, a été partiellement confirmée puis nuancée au fil de l'analyse. Les résultats montrent que les réseaux sociaux jouent un rôle important dans la construction du sentiment d'insécurité chez les jeunes, mais qu'ils ne constituent ni une condition nécessaire ni une condition suffisante à eux seuls. L'induction analytique conduit à intégrer d'autres facteurs, comme l'expérience de victimisation directe ou indirecte, le caractère de la personne (anxieuse, stressée), le genre, les ressources sociales et l'environnement dans lequel la personne vit. Ces facteurs interviennent également dans le processus, ce qui conduit à voir les réseaux sociaux davantage comme un amplificateur possible de peurs que comme une cause unique.

CHAPITRE 3 : DISCUSSION

À partir des résultats présentés dans la partie empirique, ce troisième chapitre propose quelques pistes de réflexion et d'action évoquées par les jeunes eux-mêmes pour atténuer le sentiment d'insécurité. Il ne s'agit pas d'ouvrir une nouvelle recherche, mais de mettre en lumière deux axes récurrents dans leurs discours, en les reliant à la littérature existante.

Je me concentrerai donc sur deux pistes principales qui ressortent des entretiens, à savoir le renforcement des liens sociaux et l'éducation aux réseaux sociaux et à l'information. D'autres idées ont été mentionnées, notamment l'amélioration de l'environnement (éclairage, présence humaine et maisons abandonnées) et une attention particulière au genre. L'objectif est ici de dégager les grandes orientations proposées par les jeunes pour les jeunes.

1. Le renforcement des liens sociaux

Les entretiens montrent que les jeunes identifient des ressources qui les aident à faire face, et les liens sociaux occupent une place importante. Dans cette sous-section, je mets en avant la manière dont la famille, l'entourage et certaines activités collectives sont perçus comme des soutiens, des appuis pour relativiser l'information, se rassurer et, plus largement, diminuer le sentiment d'insécurité.

Une participante insiste sur le rôle de son entourage, en particulier de son beau-père, pour relativiser ce qu'elle voit passer dans l'actualité :

Maintenant, je sais qu'avec mon entourage, mon beau-père est très dans l'actualité, ça l'intéresse vraiment beaucoup. Donc souvent, on en discute ou j'essaie d'avoir son avis, ou j'essaie de voir ce que lui en pense. Je trouve que c'est quand même important d'en discuter. Et parfois aussi, ça permet indirectement de se rassurer⁴⁵.

Pour d'autres jeunes, le lien social passe aussi par des activités collectives, qui réduisent la peur de se retrouver seul dans l'espace public. Un participant propose ainsi de développer des espaces communautaires :

...Ou faire un certain point pour les gens qui veulent courir, ou même des filles ou quoi, qu'on plus peur, faire des rassemblements exprès pour aller courir ensemble ou

⁴⁵ Entretien 9, jeune femme de 24 ans

d'autre chose...Des trucs plus communautaires pour rassembler des gens et qu'on n'ait pas la peur d'être seul.... Parce que je dirais que c'est plus la solitude qui crée la peur aussi, vu qu'on est à plusieurs, on a déjà naturellement moins peur⁴⁶.

Ces propos rejoignent les travaux de Mucchielli (2010) mentionnés ci-dessus, qui, pour rappel, soulignent le rôle de la sociabilité dans la construction du sentiment d'insécurité. Renforcer les liens sociaux, que ce soit par la famille ou par des dispositifs collectifs, apparaît ainsi comme une première piste afin de diminuer le sentiment d'insécurité.

2. L'éducation sur les réseaux sociaux et sur les informations

Une deuxième piste, ressortant à de nombreuses reprises dans les entretiens, concerne le besoin d'être mieux outillé pour comprendre et gérer les informations diffusées sur les réseaux sociaux. Je montre ici comment les jeunes eux-mêmes mentionnent des demandes d'éducation aux réseaux sociaux, à l'esprit critique et à la manière dont ils peuvent vérifier leurs sources, en particulier dans le cadre scolaire.

Plusieurs d'entre eux insistent sur le rôle que pourrait jouer l'école afin d'aider les jeunes à repérer les fausses informations et à identifier les montages ou contenus produits par l'intelligence artificielle. Une participante formule clairement cette piste :

Les cours à l'école.... Apprendre à déceler les vraies et les fausses informations, les articles bien écrits et pas bien écrits. Euuhhh, l'influence peut-être d'une simple vidéo qui est un montage de l'IA peut en tirer un vrai impact⁴⁷.

Un autre participant suit cette piste en ajoutant au rôle de l'école, des choses concrètes afin de toucher également au développement de l'esprit critique de l'élève :

Je dirais qu'avec l'école, ça passerait en premier lieu de faire des cours d'information, de tri d'esprit critique et tout ça, ou peut-être plus organiser des journées pour conscientiser les gens⁴⁸.

⁴⁶ Entretien 10, jeune homme de 24 ans

⁴⁷ Entretien 6, jeune femme de 22 ans

⁴⁸ Entretien 10, jeune homme de 24 ans

Dans la même perspective, une autre participante souligne l'importance de pouvoir compter sur des sources fiables :

*Avoir directement les bonnes informations, pas tomber sur n'importe quoi et avoir vraiment des gens qui savent ce qu'ils disent, quoi*⁴⁹.

Les jeunes que j'ai rencontrés formulent eux-mêmes des demandes de formation et de soutien dans le but d'apprendre à trier, à vérifier et à relativiser, ce qui constitue une piste d'action directe pour les institutions scolaires et les acteurs de la jeunesse.

Selon l'OMS (2024), les actions visant à encadrer l'usage des réseaux sociaux devraient être adaptées à l'âge de l'utilisateur, au genre et au contexte culturel des jeunes. Le rapport de l'OMS ajoute que ces actions doivent leur permettre de développer leurs compétences numériques et d'adopter des pratiques en ligne plus saines.

3. Les pistes de l'OMS

Quelques pistes ont été proposées par le rapport de l'OMS publié en 2024, en mobilisant différents acteurs, notamment les responsables politiques, les éducateurs et les prestataires de soins de santé. Ces acteurs sont invités à accorder une place importante au bien-être numérique des jeunes (OMS, 2024). Le rapport détaille ainsi plusieurs axes d'action.

Une première piste consiste à investir dans les établissements scolaires en y mettant en œuvre des programmes qui abordent, par exemple, la sécurité en ligne, la pensée critique des élèves face aux contenus rencontrés et invitent les jeunes à penser à des habitudes de jeux en ligne plus saines (OMS, 2024). Cette proposition rejoint ce que plusieurs participants évoquaient à propos du rôle de l'école dans l'éducation aux réseaux sociaux, comme cela a été expliqué dans le point précédent.

Une autre piste, toujours mise en avant par l'OMS, concerne davantage les acteurs de la santé mentale (OMS, 2024). Ceux-ci, selon l'OMS, sont encouragés à améliorer l'accès à des services de santé mentale où la parole des jeunes est garantie par un cadre confidentiel,

⁴⁹ Entretien 5, jeune femme de 18 ans

sans jugement moral, afin de répondre aux questions et aux inquiétudes liées à une utilisation problématique de la technologie numérique.

Le rapport insiste également sur le rôle de la famille, en encourageant l'ouverture de discussions sur le bien-être numérique et la santé mentale, afin de sensibiliser l'importance de ces enjeux pour les jeunes (OMS, 2024). Comme nous l'avons vu avec Khalaf et al. (2023) dans la première partie de ce mémoire, plus précisément dans le point consacré aux conséquences des réseaux sociaux sur la santé mentale, cette piste proposée par l'OMS apparaît comme une manière concrète d'agir sur l'un des effets identifiés (OMS, 2024).

Enfin, le rapport appelle à renforcer la responsabilité des réseaux sociaux, en veillant notamment au respect des restrictions d'âge et à la mise en place d'un cadre réglementaire qui contribue à responsabiliser ces outils lorsqu'ils s'adressent à un public jeune (OMS, 2024).

4. La conclusion de la discussion

Ce mémoire avait pour objectif de comprendre le processus qui amène les jeunes de 18 à 24 ans à se sentir souvent ou toujours en insécurité. Les pistes d'améliorations présentées ci-dessus ne constituent pas un nouvel objet de recherche en soi, mais plutôt quelques orientations suggérées par les jeunes eux-mêmes, brièvement mises en perspective avec la littérature scientifique. Elles visent avant tout à ouvrir des pistes de réflexion, à partir des résultats obtenus, plutôt qu'à proposer un modèle d'intervention abouti. Maintenant que le processus conduisant à ce sentiment d'insécurité tend vers des résultats, il serait pertinent qu'une étude ultérieure prenne appui sur ces résultats pour développer, tester et évaluer des dispositifs concrets visant à réduire ce sentiment d'insécurité chez les jeunes.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au départ de ce mémoire, je suis partie d'un double constat : d'une part, les données récentes du Moniteur de sécurité montrant une légère augmentation du sentiment d'insécurité en Belgique, particulièrement marquée chez les 18 à 24 ans. D'autre part, les réseaux sociaux occupent une place importante dans le quotidien des jeunes et dans leur manière de s'informer. Cela m'a amenée à m'interroger et à mettre en relation ces deux liens éventuels. La question de recherche a été formulée ainsi : pourquoi les jeunes faisant partie de la tranche d'âge 18-24 se sentent-ils plus et de plus en plus en insécurité que les autres tranches d'âge ? Pour y répondre, j'ai choisi de recourir à la méthode de l'induction analytique, en réalisant dix entretiens semi-directifs avec des jeunes de 18 à 24 ans qui utilisent quotidiennement les réseaux sociaux pour s'informer afin de mieux comprendre les conditions dans lesquelles ce sentiment d'insécurité se construit.

L'hypothèse de départ supposait que l'usage quasi exclusif des réseaux sociaux pour s'informer participerait de manière importante à la légère augmentation du sentiment d'insécurité chez les jeunes. L'analyse des entretiens tend à montrer que cette hypothèse est partiellement confirmée, mais doit être nuancée. D'un côté, les réseaux sociaux apparaissent clairement comme un vecteur important du sentiment d'insécurité, car certains jeunes décrivent une quantité d'informations dominées par des faits divers violents, par des images de guerre, par des menaces géopolitiques et par des événements perçus comme inquiétants.

De l'autre côté, l'induction analytique et l'analyse des entretiens des personnes qui ne se disent pas se sentir souvent ou toujours en insécurité montrent que l'usage des réseaux sociaux n'est ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour se sentir souvent ou toujours en insécurité. Certains jeunes, très présents sur les réseaux sociaux, ne se déclarent pas particulièrement inquiets, soit parce qu'ils parviennent à filtrer les contenus qui leur procurent de l'anxiété, soit parce qu'ils mobilisent des ressources personnelles ou sociales qui atténuent l'impact de ces informations. À l'inverse, d'autres se sentent fortement en insécurité pour des raisons qui sont avant tout liées à des expériences de victimisation directe ou indirecte, à leur environnement de vie, à leur genre ou à leur personnalité plus anxieuse, indépendamment de leur usage des réseaux sociaux. Les résultats conduisent ainsi à considérer les réseaux sociaux comme un amplificateur possible de peur, et non comme la seule cause de l'insécurité ressentie.

Ce travail apporte plusieurs éléments à la compréhension du sentiment d'insécurité des jeunes. Sur le plan scientifique, il prolonge les analyses qui soulignent depuis longtemps la construction du sentiment d'insécurité, en montrant comment ces mécanismes se reconfigurent à travers les réseaux sociaux utilisés quotidiennement par les 18 à 24 ans. Ce mémoire illustre également l'intérêt de l'induction analytique pour examiner les conditions d'apparition d'un phénomène en tenant compte des cas qui confirment l'hypothèse, mais aussi de ceux qui viennent la nuancer ou la contredire. En intégrant les autres explications de l'émergence du sentiment d'insécurité, l'analyse met en évidence plusieurs facteurs qui contribuent au sentiment d'insécurité et évite ainsi de réduire le phénomène aux seuls réseaux sociaux.

Sur le plan pratique, les résultats invitent à la prudence face aux réponses qui se limiteraient à une régulation des contenus en ligne. Les entretiens tendent à montrer que pour certains jeunes rencontrés, la diminution du sentiment d'insécurité passe aussi par le renforcement des liens sociaux (par exemple famille, entourage, activités collectives) et par une meilleure éducation aux réseaux sociaux et à l'information. Plusieurs participants formulent eux-mêmes le souhait d'être davantage outillés pour trier, vérifier et relativiser ce qu'ils voient défiler sur leurs écrans, en développant leur esprit critique et leur compréhension du fonctionnement des algorithmes. Ces pistes s'adressent directement aux acteurs de l'école, de la jeunesse et de la prévention, et suggèrent que la lutte contre le sentiment d'insécurité des jeunes ne peut se penser sans eux.

Ce mémoire comporte néanmoins plusieurs limites. Le fait que je connaisse personnellement certaines personnes parmi les participants peut introduire des biais, tant au niveau de l'échange que de l'interprétation. De plus, les entretiens ont été réalisés dans un contexte temporel particulier, marqué par la période post-Covid et par plusieurs conflits géopolitiques très médiatisés, ce qui peut renforcer la présence de certains thèmes anxiogènes dans les entretiens. Enfin, comme toute démarche qualitative, l'analyse repose sur une interprétation des discours, guidée par un cadre théorique et une méthode, mais qui demeure en partie subjective.

Ces limites ouvrent autant de pistes pour de futures études. Il serait d'abord pertinent de prolonger cette recherche auprès d'autres catégories de jeunes, en diversifiant davantage les milieux sociaux, les niveaux de qualification et les contextes de vie, ou en incluant des

adolescents plus jeunes que 18 ans. Ensuite, un croisement entre les méthodes qualitatives et quantitatives pourrait permettre de tester, sur des échantillons plus larges, certaines hypothèses issues de ce travail, comme le rôle protecteur de certains liens sociaux ou le rôle de la victimisation antérieure.

Sur le plan personnel, ce mémoire m'a apporté une meilleure compréhension de ma propre génération. En effet, j'ai passé du temps à écouter des jeunes de mon âge m'expliquer notamment leurs peurs, leurs stratégies d'adaptation et leur rapport aux réseaux sociaux et à l'actualité. Cela me donne une vision plus nuancée de ce que vivent les 18-24 ans, au-delà des clichés. De plus, j'ai parlé de l'insécurité des personnes rencontrées, de leurs angoisses, de leur victimisation antérieure qui était encore sensible, pour certains. Cela m'a appris également à créer un cadre d'entretien sécurisant, à accueillir ces récits et à les restituer avec respect. Par ailleurs, j'ai appris à appliquer une méthodologie qualitative, en m'appuyant sur l'induction analytique qui cherche à comprendre comment et dans quelles conditions un phénomène apparaît. Tout cela m'a permis de mieux comprendre comment se fabriquent les peurs et comment on peut les travailler. Enfin, il m'a aidée à me situer comme future criminologue, à la jonction entre insécurité objective et insécurité ressentie, en réfléchissant à des pistes de prévention qui tiennent compte à la fois des liens sociaux, de l'éducation aux médias et de la santé mentale des jeunes afin d'expliquer et de prévenir le sentiment d'insécurité.

En conclusion, ce mémoire montre que, pour comprendre pourquoi les jeunes se déclarent aujourd'hui plus souvent en insécurité qu'hier, il faut tenir compte de l'ensemble de ce qui se passe sur leurs écrans et de ce qui se joue dans leurs expériences, leurs environnements et leurs ressources. Les réseaux sociaux ne créent pas à eux seuls l'insécurité ressentie, mais les résultats tendent à montrer qu'ils peuvent contribuer à la renforcer chez certains, dans des configurations particulières. C'est en prenant au sérieux la parole des jeunes sur ce qu'ils vivent et sur ce qu'ils demandent pour y faire face que les politiques publiques, les institutions scolaires et les acteurs de terrain pourront espérer répondre de manière plus ajustée à ce sentiment d'insécurité qui traverse aujourd'hui une partie de leur génération.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amnesty International France, (2025). *Plongée dans l'algorithme de TikTok France : nos révélations*, Paris, Amnesty International France, <https://www.amnesty.fr/actualites/plongee-dans-l-algorithme-de-tiktok-france-rapport/>
- Barker, A., & Crawford, A. (2011). Peur du crime et insécurité: Quelques réflexions sur les tendances de la recherche anglo-américaine. *Déviance et Société*, 35(1), 59-91.
- Becker, H. S. (2020). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Éditions Métailié.
- Bègue-Shankland, L. (2014). Chapitre 1. Les psychotropes. *Psycho Sup*, 15-22.
- Carli, V. (2008, décembre). *The Media, Crime Prevention and Urban Safety : A Brief Discussion on Media Influence and Areas for Further Exploration*. https://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2019/08/The_Media_Crime_Prevention_and_Urban_Safety_ANG.pdf
- Dubois, J. (2002). La couverture médiatique du crime organisé : Impact sur l'opinion publique ?, *Université du Québec à Montréal*.
- Dufour, M., & Lavoie, C. (2023). *L'anxiété et l'utilisation problématique des réseaux sociaux par les jeunes : Bref tour d'horizon - Ordre des psychologues du Québec - OPQ*. Ordre des psychologues du Québec. <https://www.ordrepsy.qc.ca/-/l-anxiete-et-l-utilisation-problematique-des-reseaux-sociaux-par-les-jeunes-bref-tour-d-horizon>
- Garoscio, A. (2006). Représentations sociales de l'insécurité en milieu urbain: *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, Numéro 69(1), 33-46.
- Grinshteyn, E. G., Cunningham, W. E., Eisenman, D. P., Andersen, R., & Ettner, S. L. (2017). Fear of violent crime and anxiety/depression among adolescents. *Mental Health & Prevention*, 8, 39-45.
- INJEP. (2025). *Le rapport des jeunes aux informations en 2024 (INJEP) | emi.enssib.fr*. <https://emi.enssib.fr/actualites/le-rapport-des-jeunes-aux-informations-en-2024-injep>

- Kaminski, D. (2020). *Méthodologie qualitative de la criminologie*, syllabus du cours LCRIM2101, Louvain-la-Neuve, UCLouvain, Faculté de droit et de criminologie, École de criminologie.
- Khalaf, A. M., Alubied, A. A., & Rifaey, A. A. (2023). The Impact of Social Media on the Mental Health of Adolescents and Young Adults : A Systematic Review. *Cureus*, 15(8), e42990.
- Lollia, F. (2025). *TikTok et la santé mentale des adolescents : Les alertes de la recherche*. <https://reflexscience.univ-gustave-eiffel.fr/lire/articles/tiktok-et-la-sante-mentale-des-adolescents-les-alertes-de-la-recherche>
- Mucchielli, L. (2010). « Insécurité », « sentiment d'insécurité » : Les deux veines d'un filon politique: *Après-demain*, N° 16, NF(4), 3-6.
- Noble, J. (2016). L'insécurité personnelle et ses variations : Pour une analyse dispositionnelle: *Déviance et Société*, Vol. 40(3), 251-272.
- OMS. (2023). *Santé mentale en Europe et en Asie centrale : Les filles se portent moins bien que les garçons*. <https://www.who.int/europe/fr/news/item/10-10-2023-mental-health-in-europe-and-central-asia--girls-fare-worse-than-boys>
- OMS. (2024). *Les adolescents, les écrans et la santé mentale*. <https://www.who.int/europe/fr/news/item/25-09-2024-teens--screens-and-mental-health>
- Pelet, J.-É., & Lucas-Boursier, J. (2017). 5. Les réseaux sociaux. *Aide-Mémoire*, 75-98.
- Police Fédérale. (2004). *Analyse de l'enquête Fédérale du Moniteur de sécurité 2004*. https://www.police.be/statistiques/sites/statspol/files/statistics_files_upload/VMS%20Archive/05_VMS%202004/01_VMS_2004_fr/01_Introduction/Grandes_tendances_2004.pdf
- Police Fédérale. (2018). *Moniteur de sécurité 2018 Grandes tendances*. https://www.politie.be/statistieken/sites/statspol/files/statistics_files_upload/VMS%20Archive/09_VMS%202018/01_VMS_2018_fr/03_analyse%20r%C3%A9sultats%20f%C3%A9d%C3%A9raux/Grandes_tendances_Analyses_VMS2018.pdf

- Police Fédérale. (2021). *Analyse Fédérale du Moniteur de sécurité 2021*.
https://www.politie.be/statistieken/sites/statspol/files/statistics_files_upload/Veiligheidsmonitor%20-%20Moniteur%20de%20S%C3%A9curit%C3%A9%202021/VMS%202021/VMS_2021_fr/01_F%C3%A9d%C3%A9ral/02_Tendances/Analyse_Moniteur_de_s%C3%A9curit%C3%A9_2021.pdf
- Police Fédérale. (2024). *Analyse Fédérale du Moniteur de sécurité 2024*.
https://www.police.be/statistiques/sites/statspol/files/statistics_files_upload/VMS%20Archive/11_VMS%202024/VMS_2024_fr/01_F%C3%A9d%C3%A9ral/02_Tendances/Analyse_Moniteur_de_s%C3%A9curit%C3%A9_2024.pdf
- Pottier, M.-L., & Robert, P. (1997). « On ne se sent plus en sécurité ». Délinquance et insécurité. Une enquête sur deux décennies. *Revue française de science politique*, 47(6), 707-740.
- Pottier, M.-L., & Robert, P. (1998). *LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ*.
- Roche, S. (1998). Expliquer le sentiment d'insécurité : Pression, exposition, vulnérabilité et acceptabilité. *Revue française de science politique*, 48(2), 274-305.
- VIAS. (2025). *Utilisation des réseaux sociaux et comportements à risque dans la circulation*.
<https://www.vias.be/fr/recherche/publications/gebruik-van-sociale-media-en-risicogedrag-in-het-verkeer/>
- Villata, S. (2023). Chapitre 9. Les algorithmes. In *Penser la transition numérique* (p. 79-83). Éditions de l'Atelier.
- Widmer, É. D., Languin, N., Pattaroni, L., Kellerhals, J., & Robert, C.-N. (2004). Du sentiment d'insécurité aux représentations de la délinquance. *Déviance et Société*, 28(2), 141.
- YEF. (s. d.). Two-thirds of teens fear violence, new report finds. *Youth Endowment Fund*. Consulté 08 mai 2026, à l'adresse <https://youthendowmentfund.org.uk/news/two-thirds-of-teens-fear-violence-new-report-finds/>

Pour aller plus loin dans les recherches :

Pajouyan, P., & Enhus, E. (2021). *On women's perception of fear in public spaces at night*.
disponible sur : https://urbanstudies.brussels/sites/default/files/2021-09/2021_Pajouyan.pdf

*Pour améliorer la qualité et le vocabulaire du travail écrit, CHATGPT et PERPLEXITY ont été
utilisés pour formuler des idées plus soutenues.*

Ory Margaux

Juin 2026

Le sentiment d'insécurité chez les jeunes Belges : le rôle des réseaux sociaux

Promoteur : Professeur Francis Vincent

Aujourd'hui, le sentiment d'insécurité chez les jeunes Belges a légèrement évolué, alors qu'auparavant, ce phénomène touchait surtout les personnes plus âgées, les 18-24 ans apparaissent désormais davantage concernés. Ce mémoire explore ce changement et s'interroge sur le rôle des réseaux sociaux dans la manière dont les jeunes construisent et partagent leur sentiment d'insécurité.

Par ce mémoire, nous souhaitons comprendre ce qui amène certains d'entre eux à se déclarer souvent ou toujours en insécurité, en montrant comment l'exposition à des contenus anxioènes interagit avec d'autres facteurs, tels que les expériences de victimisation, le genre et l'environnement de vie. En donnant la parole aux jeunes eux-mêmes, ce travail invite à entrer au cœur de leurs expériences de l'insécurité et de leur quotidien.